

AFFAIRES



UNE NOUVELLE CHANCE POUR LA CSERIES
BOMBARDIER EST TRÈS ATTENDUE AU SALON DU BOURGET PAGE 5

S&P/TSX
14 137,41
+135,42 (+0,97%)

TSX CROISSANCE
3202,87
+39,92 (+1,26%)

QUÉBEC 30
1422,94
+7,97 (+0,56%)

DOW JONES
13 639,48
+85,76 (+0,63%)

DOLLAR
93,61 cUS
+0,04¢

Toujours plus coûteux
Acheter une première maison est un rêve de moins en moins accessible, selon la Banque Royale
PAGE 8

Encore du potentiel
Le promoteur Homburg estime que l'immobilier à Montréal offre toujours un bon potentiel
PAGE 9

PLUS-VALUE
Si la Bourse chutait...
Les vendeurs à découvert sont de plus en plus nombreux à miser sur un recul des cours boursiers
PAGES 6 ET 7

Claude Picher
Le poids économique de Montréal, dans l'ensemble du Québec, ne cesse de croître, écrit notre chroniqueur
PAGE 12

LE CHIFFRE DU JOUR
147 042
Au total, 147 042 véhicules neufs ont été vendus au Canada au mois d'avril, soit 6,9% de plus qu'au cours du mois précédent, selon Statistique Canada.
Source: PC

RECHERCHONS PROJETS D'AFFAIRES
COMPOSEZ MAINTENANT LE
1 866 499 0334
Acqui**z**ition.biz



DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF?
UN GRAND NOMBRE DE GOLFS PRIVÉS, COMME LAVAL-SUR-LE-LAC, SONT À BUT NON LUCRATIF. OR, MALGRÉ LEUR STATUT, ILS FONT DE BONS PROFITS AVEC DES ACTIVITÉS EXTERNES, COMME LES TOURNOIS, SANS QUE LE FISC N'INTERVIENNE. LA PRESSE AFFAIRES FAIT LE POINT. À LIRE EN PAGES 2 ET 3.

BOURSE CONCURRENCE À L'HORIZON

Branle-bas sur Bay Street

MARTIN VALLIÈRES
TORONTO

Les prochains trimestres seront déterminants pour la Bourse de Toronto. Très bientôt, elle fera face à de nouveaux concurrents qui promettent rapidité accrue et frais moindres de transactions, menaçant de détourner ses gros clients.

Il s'agit des « systèmes alternatifs de transactions », ou « ATS » dans le jargon de Bay Street. Et, pour les Bourses établies, c'est une menace semblable à celle des magasins entrepôts pour les détaillants traditionnels.

La cible des ATS: les principaux usagers de la Bourse de Toronto – gros courtiers, filiales boursières des banques, investisseurs institutionnels – qui veulent échanger entre eux des blocs d'actions aux plus faibles coûts possibles, et dans un certain anonymat.

Quel est l'impact potentiel de ces ATS pour le Groupe TSX, qui gère la Bourse de Toronto ?

La perte de millions de dollars en revenus de frais transactionnels et les gros profits qu'ils engendrent.

« L'avènement des ATS est un gros défi pour TSX d'ici deux ans, comme ses préparatifs pour le marché des dérivés, dès la fin de l'entente avec la Bourse de Montréal », résumait l'analyste Stephen Boland, de Marchés des capitaux CIBC, dans un récent avis à ses clients-investisseurs.

Les autres sources de revenus de TSX, c'est-à-dire l'inscription d'entreprises et la diffusion de données boursières, semblent à l'abri. Pour le moment, du moins.

Selon la réglementation des ATS au Canada, instaurée il y a six ans, ces quasi-Bourses ne peuvent servir qu'à négocier des actions déjà cotées dans une Bourse établie.

Ainsi, les ATS ne peuvent inscrire des titres, une activité encore exclusive aux Bourses officielles.

Mais si les ATS réussissent leur percée dans les transactions, tout le plan d'affaires de la Bourse de Toronto serait compromis.

D'ailleurs, les actionnaires de TSX ont déjà subi un contrecoup de cette menace.

Le 3 mai dernier, la valeur boursière de TSX a dégringolé de 250 millions après l'annonce d'un projet d'ATS par les six grandes banques canadiennes.

Depuis, les actions de TSX se négocient autour de 42\$, soit 10% de moins qu'en début d'année.

Le projet d'ATS des banques, nommé Alpha, comprend Canaccord Capital, un gros courtier indépendant.

Ensemble, les membres d'Alpha comptent pour la moitié des achats et ventes d'actions à la Bourse de Toronto, par blocs de 10 000 unités ou plus.

« Considérant son groupe fondateur, Alpha représente un risque d'affaires significatif pour TSX, qui continuera de peser contre sa valeur boursière », selon l'analyste John Aiken, de Valeurs mobilières Dundee.

➤ Voir **BOURSE** en page 4

Vincent Lacroix
en entrevue

« Ils veulent faire un exemple »

MICHEL MUNGER
LAPRESSEAFFAIRES.COM
COLLABORATION SPÉCIALE

Après six semaines d'un procès pénal éprouvant, Vincent Lacroix se demande si des enjeux symboliques n'ont pas monopolisé une trop grande part de l'attention collective portée à l'affaire judiciaire.

Lors d'une entrevue donnée à LaPresseAffaires.com après l'ajournement des audiences jusqu'au 5 septembre, l'ancien PDG de Norbourg a affiché sa surprise quant à la tournure des événements.

À son avis, des sommes dépensées au bar de danseuses Chez Parée (29 000\$) et au Dancing Embassy en Suisse (47 000\$) ont peut-être fait oublier les vrais enjeux.

➤ Voir **LACROIX** en page 4



Vacances parfaites



RÉSERVEZ TÔT. ÉCONOMISEZ.

À PARTIR DE :

Tarif régulier	78\$[†]	Réservez 21 jours à l'avance	62\$^{†*}
PAR ADULTE/PAR NUIT/OCC. DOUBLE		PAR ADULTE/PAR NUIT/OCC. DOUBLE	

Inclut l'hébergement, l'accès à la télécabine panoramique et à la plage du Club Plage et Tennis**
LES ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS LOGENT GRATUITEMENT***

* Tarif valide en semaine (dimanche au jeudi), du 6 au 14 juillet 2007. Redevance et taxes en sus. Des frais de service peuvent s'appliquer. Certaines conditions s'appliquent selon le complexe hôtelier. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. ** Promotion valide du 27 avril au 25 octobre 2007. Réservation minimum 21 jours avant la date de votre arrivée. Séjour minimum de 2 nuits. Prépayé et non remboursable. *** Pour les séjours entre le 22 juin et le 9 septembre 2007. **** Certaines conditions s'appliquent.

GOLF LA RÉALITÉ FINANCIÈRE



DES CLUBS HUPPÉS FINANÇÉS

Ils sont à but non lucratif, mais font des profits qui ne sont pas imposés

FRANCIS VAILLES

Saviez-vous qu'un grand nombre de clubs de golf privé, qui n'acceptent que des membres fortunés, ne paient pas d'impôt? Qu'ils sont des organismes à but non lucratif au même titre que Carrefour Tiers-Monde, Moisson Québec ou la Maison des jeunes?

C'est pourtant la curieuse réalité du monde du golf depuis de nombreuses années. Leurs joueurs triés sur le volet, qui paient parfois 20 000\$ pour devenir membres, n'ont pas le profil traditionnel des bénéficiaires d'un organisme à but non lucratif (OBNL). Ils s'appellent Ronald Corey, Jacques Ménard ou Jocelyn Proteau, par exemple.

Au Québec, il existe 129 clubs privés ou semi-privés, dont une quarantaine sont à but non lucratif, peut-être plus. Les clubs de Laval-sur-le-Lac, Vallée du Richelieu, Hillsdale (Mirabel) ou Royal Québec, par exemple, sont tous des organismes dispensés de payer des impôts sur leurs excédents. Le fisc ferme les yeux à la condition que leurs revenus proviennent exclusivement de leurs membres.

Or, *La Presse Affaires* a constaté que plusieurs de ces clubs tirent une part non négligeable de leurs revenus de sources externes. Par exemple, la plupart des clubs privés organisent des tournois pour les non-membres, généralement une fois par semaine. Ces tournois sont très lucratifs, puisqu'ils ajoutent peu de dépenses additionnelles aux frais généraux du club.

Au Club Laval-sur-le-Lac, par exemple, on accueille une douzaine de tournois extérieurs par année, qui procurent des recettes de 450 000\$ et des profits de 330 000\$. Ces tournois permettent au Club de ne pas augmenter les cotisations des membres d'environ 700\$ par année, est-il indiqué dans un document du club, que *La Presse Affaires* a obtenu.

Selon les états financiers 2003 et 2004 du club, ces tournois correspondent à 8% des revenus annuels totaux, mais surtout à 95% des profits. Ces profits n'ont pas été imposés et le club ne paie pas de taxe sur le capital, ce qui représente une économie annuelle d'environ 160 000\$.

Mais Laval-sur-le-Lac n'est pas le club le plus accueillant pour les tournois parmi les clubs à but non lucra-

tif. Selon nos informations, le Club Summerlea (Vaudreuil) en accepte une quinzaine par année, le Hillsdale (Mirabel), 17 et le Royal Québec, 23. Au Club Vallée sur Richelieu, la quinzaine de tournois par année et les visiteurs procurent près de 10% du total des revenus, selon les états financiers que nous avons obtenus.

Au Club Royal Québec, qualifié de semi-privé, on accepte même les joueurs du public en dehors des heures de pointe, soit avant 8h tous les matins et après 15h la semaine. Environ 1000 visiteurs par année peuvent ainsi parcourir le majestueux golf de 36 trous, fondé en 1922.

Le directeur général du Royal Québec, Marc Grenier, reconnaît que les excédents venant des tournois et des visiteurs permettent de ne pas augmenter la cotisation des membres. Mais il soutient que tous les clubs privés font de même et que de toute façon, ces revenus ne constituent pas une grosse part du total.

Pour être membre du Royal, le droit d'entrée est de 7500\$, payable sur cinq ans. Le membre doit en plus payer une cotisation annuelle de

2770\$. Le club compte environ 700 membres actionnaires.

Essentiellement, les excédents du club sont réinvestis sur le terrain ou dans les équipements, ce qui évite aux membres d'avoir à financer de tels investissements. «Certains clubs à accès publics tirent le diable par la queue parce qu'ils investissent moins que les clubs privés», explique M. Grenier.

Certains pourraient rétorquer qu'en ne payant pas d'impôt, les clubs privés peuvent justement embellir leurs parcours et ainsi concurrencer les clubs à accès publics.

Le prestige du Royal Québec est d'ailleurs l'une des raisons qui incitent l'Association des diplômés de l'Université Laval à y organiser son tournoi annuel, où se rencontrent plus de 300 joueurs.

«C'est un très beau club, un club de prestige. Il n'y a pas de raison d'aller ailleurs. Notre tournoi donne l'occasion aux diplômés non membres du club d'y jouer une partie, alors que ce club est habituellement réservé aux membres», explique Pierre Gagné, porte-parole de l'Association.

Une situation inéquitable, disent les concurrents

FRANCIS VAILLES

Les clubs de golf à accès public, qui paient une lourde facture d'impôt, critiquent sévèrement l'attitude des clubs privés et le laxisme du gouvernement.

Le plus ardent critique est Réjean Beaudet, propriétaire avec ses enfants et sa conjointe de six terrains de golf à accès public. «Les clubs privés sont des clubs de millionnaires, avantagés par la fiscalité. Moi, je dois payer mes impôts et mes taxes sur le capital et eux non. C'est inéquitable», dit M. Beaudet.

Le président du Groupe Beaudet s'indigne parce que les clubs privés, dont plusieurs sont sans but lucratif, organisent des tournois pour les non-membres, desquels ils tirent de substantiels profits. Cette pratique fait une concurrence déloyale aux autres clubs, qui doivent payer des impôts, affirme M. Beaudet, qui possède des terrains de golf à Lachute, à Mirabel, à Saint-Bruno et aux Îles Boucherville, notamment.

«Les clubs privés font de plus en plus de tournois et les profits qu'ils en tirent affectent le restant de l'in-

dustrie. S'il s'agissait d'un tournoi ou deux par année, on ne ferait pas un drame. Mais là, ça n'a plus de bon sens», dit M. Beaudet, qui a contacté *La Presse* pour dénoncer la situation.

Il y a quelques années, le problème ne se posait pas. Les clubs privés avaient une longue liste d'attente et les tournois de non-membres n'étaient pas indispensables pour boucler les fins de mois. Les choses ont bien changé, explique Jacques Landry, directeur général de l'Association des terrains de golf du Québec.

«L'industrie vit des années difficiles parce qu'il s'est construit beaucoup de terrains de golf depuis 15 ans, mais l'achalandage est demeuré à peu près le même. Aujourd'hui, les clubs privés n'ont plus de liste d'attente, au contraire. Alors, ils se tournent vers d'autres sources de revenus, comme les tournois extérieurs», dit-il.

Le sujet est délicat pour M. Landry, puisque l'Association représente tous les types de membres, privés ou publics. Il ne veut pas créer de bisbille, mais se dit sympathique à la cause des clubs à accès publics.

Au Québec, seule la moitié des 362 terrains de golf sont rentables, une fois l'amortissement du terrain pris en compte, indique une étude de la chaire de tourisme de l'UQAM. Les clubs à accès publics sont beaucoup plus endettés que les clubs privés, soit l'équivalent de 37% de leurs immobilisations contre 14% pour les golfs privés.

Réjean Beaudet estime que le Québec compte une centaine de terrains de golf de trop. Michel Noël, copropriétaire de terrains dans la région de Québec, tient un discours semblable à celui de Réjean Beaudet. «Chaque club privé accueille entre 15 à 25 tournois extérieurs par année, mais ils ne paient pas d'impôts. Ce n'est pas juste. Je suis prêt à vivre avec les règles, à la condition que tous les respectent», dit-il.

Un autre propriétaire, Raymond Carpentier, s'en fait moins avec la concurrence des clubs privés. Bon an mal an, son club Le Grand Portneuf attire 125 tournois. Il juge tout de même que les choses ne tournent pas rond. «C'est au ministère du Revenu à faire son travail. Et j'ai l'impression qu'ils ne le font pas», dit-il.

FORTE CROISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

FRANCIS VAILLES

Existe-t-il d'autres organismes à but non lucratif (OBNL) qui font des profits substantiels avec des activités commerciales? Difficile à dire. Ce qu'on sait assurément, par contre, c'est que le nombre de OBNL connaît une croissance accélérée.

En avril 2007, Revenu Québec a recensé 70 254 organismes à but non lucratif au Québec, comparativement à 65 047 en 2006 et 60 887 en 2005. Il s'agit d'une croissance de 15% en deux ans, soit bien davantage que la croissance nominale de l'économie (environ 8% sur deux ans).

«Tous les organismes sont vérifiés. S'il y avait des anomalies, on le saurait», a dit le porte-parole de Revenu Québec, Linda Divita.

En 2003, le vérificateur général du Québec s'était penché sur les organismes à but non lucratif. Entre autres conclusions, le vérificateur général avait

constaté que les fichiers du ministère du Revenu «ne lui fournissent pas un portrait exact et complet de l'ensemble des OBNL et des organismes de bienfaisance (OBE)».

«D'autre part, chaque OBNL constitué en société doit produire une déclaration de revenus. Or, seulement 57% des 16 500 OBNL enregistrés relativement à l'impôt des sociétés ont effectivement produit cette déclaration pour l'exercice terminé en 2001. (...) Il en résulte que le ministère ne repère pas les OBNL et OBE délinquants. En outre, le ministère n'a pas évalué si ses travaux de vérification et d'analyse fiscale de ces organismes sont suffisants».

Le porte-parole du ministère du Revenu, Linda Divita, nous assure que ces problèmes ont été réglés depuis, même s'il a fallu deux semaines pour nous indiquer le nombre de OBNL recensé par le Ministère ces dernières années.



AVEC VOS IMPÔTS?

Des millions de moins pour le fisc

Il est difficile d'estimer les revenus que les clubs OBNL tirent des tournois et des visiteurs. Le directeur général de l'Association des terrains de golf, Jacques Landry, calcule qu'un tournoi normal de 144 joueurs peut rapporter entre 15 000 et 20 000\$ de profits, tout compris (droit de jeu, kart, souper, etc.).

Un club qui reçoit huit tournois par année, en moyenne, pourrait donc encaisser 120 000\$ de profits non imposés. Pour la quarantaine de clubs à but non lucratif, les revenus soustraits au fisc pourraient donc s'élever à environ 5 millions de dollars par année.

Une autre façon de faire cette estimation est d'extrapoler à l'ensemble des clubs la situation de Laval-sur-le-Lac, dont les profits tirés des tournois et des visiteurs équivalent à 5% des revenus.

Comme les clubs privés font environ 2 millions de revenus par année, selon une étude de la chaire de tourisme de l'UQAM, on peut estimer à 100 000\$ les profits externes des clubs à but non lucratif (5% X 2 millions). Pour la quarantaine de clubs, les bénéfices

globaux non imposés avoisineraient donc les 4 millions de dollars.

En somme, au taux d'imposition de quelque 25%, le manque à gagner pour Revenu Canada et Revenu Québec serait d'environ un million de dollars par année (4 millions X 25%). À cela, il faut ajouter la taxe sur le capital, pour laquelle on estime que le fisc renonce à environ 1,5 million pour la quarantaine de clubs à but non lucratif. Total perdu par le fisc: 2,5 millions par année.

Le Royal Québec a déjà eu des discussions avec le fisc à ce sujet, nous indique le directeur général, Marc Grenier. Depuis, les revenus de placements du club sont imposés, mais pas les profits des tournois et visiteurs. «Pourquoi sommes-nous un organisme à but non lucratif? Franchement, je ne sais pas. Au moment de notre fondation, en 1922, le club avait une mission sportive sans intention de faire de l'argent», dit Marc Grenier.

Au Club de Laval-sur-le-Lac, le directeur général Luc Lapointe a été informé de notre reportage et de nos renseignements financiers sur le club, mais il n'a pas voulu faire de commentaires.

DES RÈGLES FISCALES FLOUES

FRANCIS VAILLES

Les règles fiscales qui régissent les organismes à but non lucratif (OBNL) sont imprécises et le fisc règle ses dossiers au cas par cas.

«C'est très flou. Normalement, un organisme à but non lucratif n'est pas censé faire de profits. Mais le fisc tolère une certaine accumulation. Combien? C'est justement la question que se posent les administrateurs de ces organismes», explique Jean-Luc Beauregard, directeur principal, fiscalité, de Samson Bélair Deloitte & Touche.

Dans son bulletin d'interprétation, Revenu Québec donne divers critères pour juger de l'aspect lucratif ou non d'une organisation. D'abord, les biens et services d'un OBNL doivent être réservés exclusivement à ses membres ou invités. Ensuite, il ne doit pas entrer en concurrence avec des entités imposable du même type.

Enfin, un critère chiffré: l'excédent accumulé des dernières années (bénéfices non répartis) ne doit généralement pas excéder deux mois de dépenses. Les règles sont semblables au fédéral.

Au Club Laval-sur-le-Lac, les visiteurs et les tournois semblent représenter la presque totalité des profits de club, selon les états financiers que nous avons. Et au bilan, les bénéfices non répartis du club totalisaient 7,6 millions de dollars au 31 octobre 2004, soit 16 mois de dépenses, bien davantage que la règle des deux mois.

En matière d'OBNL, la jurisprudence est mince. La plupart s'en remettent au seul jugement d'importance sur le sujet, celui rendu en 1983 par la Cour fédérale (Gull Bay Development).

Essentiellement, a tranché le juge, un OBNL peut exercer des activités commerciales et profitables, à la condition que ces activités servent à des fins sociales ou d'assistance publique. Est-ce le cas du golf?

Quoi qu'il en soit, nous avons demandé à Revenu Québec si des vérifications sont effectuées à l'égard des revenus tirés des tournois? «Non, ce n'est pas un élément qu'on vérifie en particulier. C'est du cas par cas. Les clubs privés ont le droit d'en organiser, en autant que ça ne devienne pas une source principale de revenus», dit M^{me} Divita.



LA PRESSE AFFAIRES

DILBERT



À BIEN Y PENSER...

« Seules les passions, les grandes passions, peuvent élever l'âme vers de grandes choses. » — Denis Diderot

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

6				8			7	3
				5	2			
	7			3			8	
	4				9		2	
		8						
	2		1			9	4	
	8	2			3	7		9
5				1				
						1		8

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0679

Solution du dernier sudoku

8	5	2	9	7	1	3	4	6
1	3	9	4	6	2	8	7	5
7	6	4	5	8	3	1	2	9
5	7	3	1	9	6	4	8	2
4	1	6	2	5	8	7	9	3
2	9	8	7	3	4	6	5	1
3	2	1	8	4	9	5	6	7
9	4	5	6	1	7	2	3	8
6	8	7	3	2	5	9	1	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

0678

« Ils veulent faire un exemple »

LACROIX

suite de la page 1

Il rappelle que les 51 chefs d'accusation qui pèsent sur lui à la Cour du Québec portent sur 115 millions retirés dans les fonds des investisseurs, des retraits irréguliers et la production de faux documents.

Aussi, d'autres chiffres lui semblent plus imposants. « Norbourg, c'est un chiffre d'affaires de 25 à 30 millions par année vers la fin de son existence, affirme M. Lacroix. Est-ce que Chez Parée et Dancing Embassy sont des montants significatifs comparativement à ceux dont nous avons discuté dans ce dossier? Dans une vérification comptable, ce ne serait même pas examiné. »

Selon Vincent Lacroix, l'Autorité des marchés financiers et ses avocats disposent d'une puissante machine pour effectuer la poursuite. Une machine qui a pris le soin de s'attarder aux détails embarrassants afin d'alimenter les médias.

« C'est vraiment pour détruire mon image et non pour régler des choses dans le dossier, dit-il. Ce qui me surprend, c'est de voir à quel point le public y porte attention. »

M. Lacroix ne va pas jusqu'à blâmer les médias, pour lesquels il ne cache pas une dose de respect. « Ces histoires-là défoulent les gens. Je comprends que d'un point de vue médiatique, ça marche. Mais ça ne règle rien. Si 50 millions avaient été dépensés chez Parée, ce serait autre chose. »

Afin de recentrer le débat, M.

Lacroix revient sur ses allégations qu'il héritait d'un « trou comptable » de plus de 20 millions dans les fonds Evolution. Il a fait l'acquisition de ces derniers en achetant Capital Teraxis de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

« Pourquoi ne pas parler de la transaction de la Caisse de dépôt? Teraxis et Evolution, c'est un marché de 12,3 millions. C'est un enjeu important mais on en a parlé pour seulement une heure lors de l'interrogatoire. Dancing Embassy et Parée ne totalisent même pas 100 000\$ et on a passé beaucoup de temps là-dessus. »

Reconnaissant que le procès a un impact sur son entourage, M. Lacroix regrette aussi les propos tenus par d'anciens collaborateurs comme Pierre Therrien. Cet ingé-

nier financier affirmait hier que son salaire n'était pas toujours conforme à ceux de l'industrie et qu'il a perdu de l'argent placé chez Norbourg.

« Même si sa situation n'est pas drôle, il a reçu un million de dollars sur cinq ans, rappelle le PDG déchu. Je comprends que c'est plate pour tout le monde. Les détenteurs de parts ont perdu de l'argent, les représentants ont perdu leurs emplois et les employés ont été touchés. »

C'est sans oublier que Vincent Lacroix aurait aimé être plus efficace quand il contre-interrogeait les témoins. Il espère que le juge Claude Leblond croira ce qu'il a tenté de démontrer sur l'argent « détourné ». « Je pensais qu'il était clair que les retraits touchant Desjardins Opvest n'étaient pas irréguliers. Mais on n'a pas accroché là-dessus. »

Rappelons que pendant les audiences, le juricomptable François

Filion a affirmé que parmi les facteurs qui permettent de qualifier un retrait d'irrégulier, l'on retrouve le passage de sommes ailleurs que dans un compte en fiducie. Les témoins qui se sont présentés en cour ont pourtant rappelé que dans certaines circonstances, l'argent pouvait très bien transiter du gardien de valeurs vers un courtier en valeurs mobilières et toujours appartenir aux investisseurs.

Peu importe, le résultat attendu n'est visiblement pas encore venu. « Quand j'ai voulu tomber là-dedans, dit M. Lacroix, j'ai souvent été référé à d'autres témoins. »

Enfin, l'accusé estime que la poursuite ne cherche pas simplement à le punir. Et peu importe le résultat, bien des questions demeureront. « Ils veulent faire un exemple. À la fin de tout cela, j'ai l'impression que le public sera très mécontent. »

AFFAIRES

700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AVIS DE VENTE



La Société immobilière du Québec a retenu les services du Consortium Michel Duclos et Associés pour la vente de Place Québec, un complexe comprenant un édifice de bureaux (165 000 pi.ca.), une galerie commerciale (100 000 pi.ca.) et un stationnement multi étages (1 032 espaces).

Cet immeuble regroupe une clientèle diversifiée tant gouvernementale que privée ainsi que plusieurs services sectoriels. Ce complexe est situé dans la Haute-Ville de Québec, plus précisément au 900 et au 1050, boulevard René-Lévesque Est et au 880, avenue Honoré-Mercier.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec :

Michel Duclos
Michel Duclos et Associés Inc.
Courtier Immobilier Agréé
418 650-0633

Janina Francescutti
J.J. Barnicke (Québec) Ltée
Courtier Immobilier Agréé
514 868-5313 ou 1 888 965-1215

704 SITES INTERNET

Nouveau au Canada ? Commencez par ici.

point.click.immigrate.
LONDON & Middlesex County CANADA

www.welcome.london.ca
www.welcome.middlesexcounty.ca

AFFAIRES BOURSIÈRES

Apprenez à négocier les actions/options, vivez de la bourse ou augmentez vos revenus. Résidence/bureau. Temps plein/partiel. Formation intensive et suivi personnalisé.

- Cours Actions 1 sem.: 25 août 07
- Cours Options 2, 3 jours: 3 novembre 07

Soirée d'information gratuite - Montréal 20 juin

VISA 514.666.0306 / 1.877.309.0123
www.daytradercanada.com

CENTRE-VILLE, nettoyeur à sec à vendre. Opérations de lundi au vendredi. Revenu 115 000 \$. Beaucoup de potentiel pour opérateur expérimenté. Prix demandé 85 000 \$, financement possible. Contacter Roger 514-616-9590

ENTREPRISE À DOMICILE
Travailleur autonome, produits de santé. Potentiel de revenus illimités. 1-877-229-6525

714 FRANCHISES

ÉTES-VOUS intéressé à acheter une franchise R.O.I. à 100%. Pour infos 514-975-8902 opportuneideale1@hotmail.com

715 FINANCEMENT

1 ER ET 2 IÈME HYPOTHÈQUE
48 HEURES
514-992-7363

1RE-2e HYP. rés., comm., ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

TOUTES HYPOTHÈQUES Projet d'affaires - Cas spéciaux. Résidentiel - Commercial.
M. Bélanger 514-252-0779

Branle-bas à Toronto

BOURSE

suite de la page 1

Par ailleurs, le démarrage d'Alpha, prévu dans un an, n'est qu'un des projets d'ATS qui ciblent la crème du marché de la Bourse de Toronto.

Parmi les plus surveillés : la nouvelle filiale canadienne d'Instinet, un gros ATS d'origine new-yorkaise, contrôlé par le géant financier japonais Nomura.

Instinet est déjà implanté dans les principaux marchés boursiers du monde, où il défie de plus en plus les Bourses établies.

Au Canada, Instinet vient d'obtenir le feu vert des autorités boursières, en plus de rejoindre l'ACCOVAM. (Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières)

Le lancement d'Instinet au Canada est prévu à l'automne

prochain. On s'attend à un intérêt particulier de la part des filiales canadiennes de grands courtiers internationaux.

Parmi celles-ci, les filiales de Merrill Lynch et d'UBS Securities comptent parmi les 10 principaux usagers de la Bourse de Toronto, pour la valeur des transactions.

Entre temps, un ATS d'origine canadienne, nommé « Pure Trading », est déjà en rodage depuis un mois à Toronto.

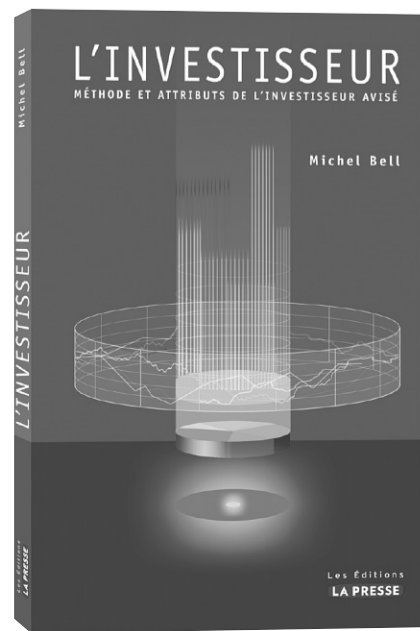
Ce projet est mené par la firme Canadian Trading and Quotation System, aussi à l'origine de la Bourse électronique CNQ pour les actions de PME.

Or, CNQ a déjà une cinquantaine de participants parmi les principaux courtiers au Canada, dont la Financière Banque Nationale et Valeurs mobilières Desjardins.

Nul doute que cette clientèle de CNQ sera un important tremplin pour sa nouvelle filiale Pure Trading...

Une approche méthodique pour l'investisseur sérieux

Les Éditions LA PRESSE



Un livre simple et concis écrit par Michel Bell, premier vice-président et conseiller en placement chez CIBC Wood Gundy (une division de Marchés mondiaux CIBC inc.).

Offert en librairie

ABONNÉS DE LA PRESSE
Obtenez 10 à 30 % de rabais à l'achat en ligne de ce livre
LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
SIMPLE ET RAPIDE
cyberpresse.ca/privileges

CLUB PRIVILÉGÉS

3488938A

SALON AÉRONAUTIQUE DU BOURGET

Une nouvelle chance pour la C Series

MARIE TISON

Bombardier profitera-t-elle du salon aéronautique du Bourget pour faire décoller sa C Series?

Pas sûr. Mais il y a de bonnes chances pour que l'avionneur annonce quelques jalons importants dans le développement de la nouvelle famille d'appareils de 110 à 130 places. Il pourrait être question du moteur qui équipera l'appareil, ou de nouveaux partenaires. Bombardier pourrait aussi franchir une étape importante en offrant officiellement la nouvelle moture de son appareil à des clients potentiels. Cette procédure, connue sous le terme anglais « Authority to offer », permet de tester le marché et de recueillir un certain nombre de commandes.

Chose certaine, Bombardier tiendra une grande conférence de presse lundi matin, à l'ouverture du salon,

Il y a de bonnes chances pour que l'avionneur annonce quelques jalons importants dans le développement de la nouvelle famille d'appareils de 110 à 130 places.

en présence du grand patron de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin, mais aussi du responsable du programme de la C Series, Gary Scott. Elle dévoilera également une toute nouvelle maquette grandeur nature de la cabine du nouvel appareil pour remplacer la maquette présentée au Bourget il y a deux ans. « C'est un signal positif que la direction du programme ait décidé d'investir dans une nouvelle maquette, pour que justement les clients potentiels, les investisseurs potentiels et les partenaires potentiels puissent venir s'asseoir dans la C Series », note le porte-parole de Bombardier Aéronautique, Marc Duchesne.

Le choix d'un moteur pour la

C Series constituera une des étapes les plus importantes du développement de la C Series. Or, depuis le début, le choix d'un motoriste s'est révélé une véritable saga. Pratt & Whitney Canada a été écartée dès le début parce qu'elle se spécialisait dans des moteurs de plus petite puissance. Bombardier a donc entamé des discussions avec deux grands consortiums de motoristes, IEA (Rolls-Royce et Pratt & Whitney) et CFM International (General Electric et Snecma), mais les pourparlers ont échoué. Puis, grande surprise à la veille de l'ouverture du salon du Bourget, il y a deux ans: Pratt & Whitney Canada est revenue dans le portrait après avoir obtenu l'autorisation de sa société mère, l'américaine Pratt & Whitney.

Un manque de commandes fermes a cependant forcé Bombardier à mettre le projet de C Series sur la glace pendant un an. L'avionneur a toutefois continué à travailler discrètement sur la nouvelle famille d'appareil et à faire évoluer le concept en y intégrant davantage de matériaux composites.

Nouvelle surprise en décembre dernier: Bombardier ne discutait plus avec Pratt & Whitney Canada, mais plutôt avec l'américaine Pratt & Whitney parce que les besoins en puissance avaient augmenté. Le géant de Hartford, au Connecticut, propose un nouveau moteur, une turbo soufflante à réducteur, qu'il destine à la nouvelle génération d'appareils mono-couloir (soit les appareils qui seront appelés à remplacer les Boeing 737 et les Airbus A320).

CFM a refait son apparition dans la course, mais Pratt & Whitney conservait une longueur d'avance. Mais voilà que Rolls-Royce vient d'entrer dans la course avec une variante de son moteur Trent, une turbine à triple corps qui a la particularité d'être beaucoup plus légère que le moteur de Pratt & Whitney. Bref, les paris sont ouverts.

Marc Duchesne explique que Bombardier a reporté de 2010 à 2013 l'entrée en service de sa C Series pour justement profi-



PHOTO JOCHEN ECKEL, BLOOMBERG NEWS

Voilà que Rolls-Royce vient d'entrer dans la course avec une variante de son moteur Trent, une turbine à triple corps qui a la particularité d'être beaucoup plus légère que le moteur de Pratt & Whitney. Un employé (notre photo) de l'entreprise assemble un moteur à l'usine de Dahlewitz, en Allemagne.

ter de ces nouvelles avancées technologiques.

« Suite à nos consultations avec les motoristes, nous avons réalisé que la technologie moteur ne serait pas prête pour 2010-2011, mais pour 2013 », déclare M. Duchesne.

Une éventuelle C Series pourrait cependant faire face à une nouvelle compétition: selon des médias brésiliens, Embraer serait en train d'étudier le lancement d'un appareil de même taille, la série 200, un appareil pouvant accommoder

jusqu'à 140 passagers. Et selon des médias français, la société mère d'Airbus, EADS, étudierait la possibilité de confier une partie importante de la fabrication de nouveaux appareils de 80 à 120 places à l'avionneur russe Sukhoi.

Sukhoi pourrait d'ailleurs causer de sérieux maux de tête à Bombardier dans un autre domaine: l'avionneur avance rapidement dans son projet de biracteur régional SuperJet. L'appareil peut compter sur des partenaires occidentaux d'importance comme

l'italienne Alenia et le groupe français Safran.

Il devrait obtenir sa certification russe avant la fin de 2008 et sa certification européenne au début de 2009.

La Chine prépare également son propre biracteur régional, l'ARJ (Advanced Regional Jet).

Et voilà que Mitsubishi devrait profiter du salon du Bourget pour se lancer à son tour dans le marché de l'aviation régionale avec le MRJ (Mitsubishi Regional Jet), un appareil de 70 à 90 places.

Les petits acteurs seront aussi présents

MARIE TISON

Le Salon aéronautique du Bourget n'est pas l'apanage des acteurs importants.

Les petits y trouvent aussi leur compte, comme Avior Produits intégrés, un fabricant de composants qui compte 135 employés à Laval et 65 à Granby.

« C'est important pour nous, affirme Joe Marcheschi, directeur des ventes et des nouveaux

programmes chez Avior. Sans le Bourget, nous perdons une visibilité en Europe. »

À l'heure actuelle, Avior déploie beaucoup d'efforts vis-à-vis de la France, l'Espagne et l'Autriche.

« Le Bourget est le salon qui répond le mieux à notre besoin de rencontrer ces clients-là », déclare M. Marcheschi.

Nouvelle formule

Avior n'arrive pas avec son pro-

pre stand. Elle a plutôt choisi de se joindre à d'autres entreprises québécoises au sein des stands du Québec et du Canada pour réduire ses coûts.

C'est ce que M. Marcheschi appelle la « formule multi-compagnies ».

« Pour une petite entreprise, les coûts d'un grand salon comme le Bourget ou Farnborough sont assez pesants, explique-t-il. De cette manière-ci, nous pouvons


rejoindre nos clients et fixer des rendez-vous avec eux sur le site. Ça fonctionne très bien. » Sonaca NMF Canada, un fabricant de composants qui emploie 250 personnes à Mirabel, pourra compter sur le stand de sa société mère, la belge Sonaca, mais aussi sur les stands du Canada et du Québec.

Endroit traditionnel

« Le salon du Bourget est l'endroit traditionnel où nous ren-

controns la haute direction de nos clients, rappelle Philippe Hoste, chef de la direction de Sonaca NMF Canada.

Parce que toute l'industrie aéronautique est présente, nous avons également des contacts avec des clients potentiels, avec certains de nos fournisseurs et de nos sous-traitants, et avec des confrères. C'est l'occasion d'échanger des points de vue sur le marché. »

Jacques Turgeon
Le nouveau directeur du Centre de recherche du CHUM

Le directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, le Dr Denis R. Roy, a le plaisir de souligner l'entrée en fonction le 31 mai 2007 de M. Jacques Turgeon, Ph.D., à titre de directeur du Centre de recherche du CHUM (CRCHUM).

Après avoir obtenu un baccalauréat en pharmacie en 1983, une maîtrise en pharmacocinétique en 1984 et un doctorat en métabolisme des médicaments en 1987 à l'Université Laval, M. Turgeon a complété des études post-doctorales de 1988 à 1990 au département de pharmacologie clinique de la Vanderbilt University à Nashville, aux États-Unis. Il a joint par la suite la faculté de pharmacie de l'Université Laval en 1990 à titre de professeur adjoint, où il est devenu professeur agrégé en 1993, puis professeur titulaire en 1998. Après avoir occupé le poste de directeur senior du département de pharmacocinétique chez Phoenix International Sciences de la Vie à Montréal, M. Turgeon a été nommé doyen de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en 2000 et vice-recteur - Recherche en 2005.

À titre de chercheur, M. Turgeon a consacré surtout ses travaux sur le rôle des facteurs génétiques dans la réponse aux agents cardiovasculaires. Plus récemment, il a su intégrer des approches de recherche novatrice de la cellule à l'homme. Membre de plusieurs comités d'organismes subventionnaires, il a également été responsable de la recherche à l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Laval à Ste-Foy, de 1990 à 1998.

À propos du CHUM
Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal offre des services spécialisés et ultraspecialisés à une clientèle régionale et supra-régionale. Il offre également, pour sa zone de desserte plus immédiate, des soins et des services hospitaliers généraux et spécialisés. Le CHUM réalise les cinq volets de sa mission de soins, de recherche, d'enseignement, d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et de promotion de la santé dans une perspective de réseaux intégrés. L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Saint-Luc forment le CHUM, dont les quelques 10 000 employés, 900 médecins, 270 chercheurs, 5 000 étudiants et stagiaires, ainsi que 800 bénévoles, accueillent plus d'un demi-million de patients par année.

CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



FÉLICITATIONS À MARC-ANDRÉ DUFORT, CA,
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX JEUNE CA DÉCIDEUR 2007!



Sur la photo, Marc-André Dufort, CA, est entouré de Jean Bédard, CA, président et chef de la direction du Groupe Sportscene inc. (à gauche) et de Michel Thérioux, FCA, président du Conseil de l'Ordre des comptables agréés du Québec (à droite).

Le **prix Jeune CA décideur** est décerné chaque année depuis 1998 par l'Ordre des comptables agréés du Québec en reconnaissance de l'apport des jeunes CA au rayonnement de la profession.

Cette distinction vise à souligner la détermination, le dynamisme et la contribution d'un jeune membre qui s'est illustré par ses réalisations ou qui a su relever des défis dans les domaines professionnels et communautaires.

C'est Jean Bédard, CA, président et chef de la direction du Groupe Sportscene inc. (La Cage aux Sports), qui a remis le prestigieux prix au gagnant, assorti d'une bourse de 5 000 \$. M. Bédard agissait à titre de président du jury.

Comptable agréé depuis 1997, Marc-André Dufort est trésorier et chef de la gestion des risques au Cirque du Soleil. Dès son arrivée au sein de l'organisation en 2004, il a contribué à la conception d'un nouveau système de gestion des flux de trésorerie qui a permis au Cirque de réduire ses frais de financement de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Ses passages chez Samson Bélair/Deloitte & Touche ainsi que chez Hydro-Québec lui ont fait parcourir le monde et relever de nombreux défis, notamment deux opérations en Suède et au Chili qui ont été désignées « Deal of the year » par les magazines *Asset Finance International* et *Later Finance* en 2000 et 2002.



Acquisition.biz
Pour acheter ou vendre une entreprise.



BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC



OSLER
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C./S.F.



Meloche Monnex
Assurance pour professionnels et diplômés



VENATUS
conseil
courtiers en fiducie

NOMINATION




M. Robert St-Denis

Le président du conseil et chef de la direction de La Capitale mutuelle de l'administration publique, M. Jean-Yves Dupéré, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert St-Denis au poste de président et chef de l'exploitation de La Capitale groupe financier.

En plus de cumuler les fonctions qu'il exerce depuis 2004 à titre de président et chef de l'exploitation du secteur Assurance de personnes de La Capitale, M. St-Denis assumera la gestion des activités d'exploitation du groupe ainsi que la coordination des opérations d'acquisitions, de fusions et d'investissements.

Il travaillera également en étroite collaboration avec le président du conseil et chef de la direction dans l'élaboration et l'atteinte des objectifs visés par la mutuelle, tout en continuant de maximiser la synergie entre les diverses filiales de l'organisation.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires du HEC et fort d'une vaste expérience comme gestionnaire et haut dirigeant au sein d'entreprises de fabrication et de services financiers, M. St-Denis est reconnu pour ses qualités de bâtisseur axées sur le développement des ressources humaines.

Groupe financier en pleine croissance, La Capitale offre des produits et services complets en matière d'assurance de personnes, d'assurances générales, d'épargne et placements et de prêts hypothécaires.

www.lacapitale.com

SEMAINE DU 10 AU 16 JUIN 2007

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

PLUS-VALUE

POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS

915 milliards

Bonne nouvelle pour près de 4,6 millions de travailleurs canadiens! Les caisses de retraite d'employeurs profitent à plein de l'envolée boursière. Leur actif a touché 915 milliards de dollars à la fin de 2006. C'est presque deux fois plus qu'au début de 2003, alors que la valeur marchande des caisses avait sombré à un creux de 532 milliards.

Source: Statistique Canada

VENTE À DÉCOUVERT

Les pessimistes s'en donnent à cœur joie



STÉPHANIE GRAMMOND

Plus que jamais la Bourse n'a subi de correction supérieure à 10%, depuis quatre ans et demi. Un record. Loin de décourager les pessimistes, cela les conforte dans l'idée que cette période bénie ne peut plus durer encore bien longtemps. Ces pessimistes, les vendeurs à découvert sont plus nombreux que jamais à miser sur la baisse des cours boursiers. À New York, les titres vendus à découvert représentent 3,1% de l'ensemble de actions en circulation. Du jamais vu. Au Canada, les positions à découvert pèsent un peu moins: 2,1% des actions en circulation de l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto. Mais cette proportion est beaucoup plus élevée qu'au début du cycle haussier (1,5%), rapporte Pierre Lapointe, stratège adjoint à la Financière Banque Nationale.

La popularité grandissante des fonds de couverture (*hedge funds*) qui sont de grands utilisateurs de la vente à découvert, y est certainement pour quelque chose. « Peut-être que la communauté de l'investissement devient de plus en plus sophistiquée et qu'elle a davantage recours à des tactiques de vente à découvert », avance M. Lapointe.

Ou peut-être que les vendeurs à découvert ont de très bonnes raisons de s'inquiéter en ce moment... ce qui serait de mauvais augure pour la Bourse. À moins que ce ne soit l'inverse!

« Un ratio élevé de vendeurs à découvert est plutôt un indicateur contraire », estime André Chabot, gestionnaire de portefeuille pour



PHOTO MARIO ANZUONI. REUTERS

Des 20 titres les plus vendus à découvert au Canada, quatre sont des firmes de techno, notamment Research in Motion, fabricant des BlackBerry.

la firme montréalaise Triasima qui gère 300 millions d'actifs, dont quelque 15 millions dans deux fonds de couverture qui utilisent la vente à découvert.

En effet, les investisseurs « *contrarian* » diront que lorsque les vendeurs à découvert voient tout en noir, les titres sont victimes d'un excès de pessimisme, ils sont en quelque sorte survendus. Cela les placent donc en bonne position pour rebondir.

Bref, tout dépend des interprétations! Mais chose certaine, aux États-Unis, les vendeurs à découvert sont particulièrement actifs dans le secteur de la consommation discrétionnaire.

La déconfiture du marché immobilier leur fait prédire la baisse de titre comme KB Home, Lennar Corp et Centex Corp, trois constructeurs de maisons qui figurent sur la liste des 20 titres les plus vendus à découvert du S&P 500, l'indice des 500 plus grandes sociétés américaines.

Signe que l'essoufflement des consommateurs américains préoccupe les investisseurs, de nombreux détaillants comme RadioShack, Big Lots et Amazon.com, occupent aussi une place importante dans ce palmarès, tout comme des fabricants de produits de consommation à la Eastman Kodak, Ford Motor et Whirlpool Corp.

Les vendeurs à découvert entrent aussi la chute de plusieurs producteurs de matériaux de base, dont les prix ont explosé avec l'éveil de la Chine.

Étonnement, au Canada, les vendeurs à découvert se risquent peu à miser sur la baisse des titres de ressources naturelles qui pèsent pourtant très lourd à la Bourse.

Pour eux, il s'agit d'un terrain miné, à cause des fusions et acquisitions qui ont fait grimper les enchères pour plusieurs sociétés. La possibilité qu'une autre entreprise s'envole au gros prix, les tient à l'écart des ressources naturelles... sauf exception.

Le titre de Norbord en est une. Le fabricant de panneaux de bois, au deuxième rang des titres les plus vendus à découvert au Canada, est un candidat parfait.

D'abord, le secteur de la forêt est loin d'être facile. Mais surtout, le dividende de Norbord est fragile, dit M. Chabot. L'entreprise verse un dividende élevé (4,6% du cours de l'action), alors que ses fonds autogénérés sont faibles. Ainsi, le paiement des dividendes représente 183% de ses bénéfices, ce qui est insoutenable à long terme. Si Norbord sabre ses versements de dividende, les investisseurs largueront son titre d'un coup sec... exactement le genre de situation qui fait le bonheur des vendeurs à découvert, particulièrement orientés sur les accidents à court terme.

« Quand on se bat contre le marché, on est plus ponctuels dans nos attentes », dit M. Chabot, qui conserve ses positions à découvert deux fois moins longtemps (environ neuf mois) que ses positions à la hausse.

Les vendeurs à découvert adorent les marges bénéficiaires qui s'effritent, les fonds autogénérés qui périssent, les lancements de produits ratés, les acquisitions agressives qui réservent parfois des mauvaises surprises ou peuvent simplement être difficiles à intégrer (Jean Coutu), les stratégies d'expansion risquées (Ailes de la mode) qui risquent de retomber à plat.

Le secteur de la technologie, sujet aux fluctuations rapides, est un de leurs terrains de jeu favori. D'ailleurs, sur les 20 titres les plus vendus à découvert au Canada, quatre sont des firmes de techno: Celestica, Groupe CGI, Cognos et Research in Motion.

LES ENTREPRISES DONT LES INVESTISSEURS PRÉDISENT LA BAISSÉ

Société	Symbole	Secteur	Niveau de vente à découvert*	Var. % 1 an	Var. % 1 mois
CANWEST GLOBAL COMMUNICATION	CGS	Consommation discrétionnaire	15,0%	17,3	-0,5
NORBORD	NBD	Matériaux	13,8%	-11,0	2,4
COTT CORPORATION	BCB	Consommation de base	12,5%	8,5	-6,0
CELESTICA	CLS	Technologie de l'information	12,1%	-29,5	-4,7
NORTHERN ORION RESOURCES	NNO	Matériaux	11,7%	19,8	13,1
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS	ANP	Soins de santé	-10,7%	47,2	7,2
GILDAN ACTIVEWEAR	GIL	Consommation discrétionnaire	10,7%	73,6	1,6
ABITIBI-CONSOLIDATED	A	Matériaux	10,4%	-5,2	12,0
GROUPE CGI	GIB.A	Technologie de l'information	10,1%	62,7	4,2
ASTRAL MEDIA	ACM.A	Consommation discrétionnaire	9,5%	15,4	-2,5
COGNOS	CSN	Technologie de l'information	9,5%	37,0	-7,4
QUEBECOR WORLD	IQW	Industriel	8,6%	12,9	-11,4
PATHEON	PTI	Soins de santé	8,1%	-43,2	-8,9
ATS AUTOMATION TOOLING SYS	ATA	Industriel	7,1%	-27,7	-9,7
CANADIAN UTILITIES	CU	Services publics	6,8%	25,9	1,2
ROGERS COMMUNICATIONS	RCI.B	Consommation discrétionnaire	6,8%	109,6	9,0
BOMBARDIER	BBD.B	Industriel	6,8%	104,8	32,7
RESEARCH IN MOTION	RIM	Technologie de l'information	6,7%	159,6	13,9
ACE AVIATION HOLDINGS	ACE.B	Industriel	6,4%	44,3	6,8
SASKATCHEWAN WHEAT POOL	SWP	Consommation de base	6,2%	36,9	14,7

*Pourcentage de ventes à découvert en proportion du nombre d'actions en circulation. En date du 31 mai.

CETTE SEMAINE

La Bourse canadienne vient d'enregistrer sa plus forte hausse hebdomadaire depuis trois mois. L'indice S&P/TSX a grimpé de 2,5% durant la semaine qui a été marquée par une baisse des inquiétudes concernant les taux d'intérêt.

Hier, la Bourse de Toronto a bondi de 135,42 points, ou 1%, à 14 137,41, alors que l'inflation plus modérée que prévu aux États-Unis a rassuré les investisseurs.

L'action de Cameco a gagné 2,19\$ à un sommet de 59,46\$ face aux rumeurs que le producteur d'uranium serait la cible d'une prise de contrôle. Le S&P/TSX est à une dizaine de points de son record de clôture (14 146,74) établi le 4 juin.

LES BOURSES

	FERMETURE	VARIATION	
		SEM.	12 MOIS
S&P/TSX (Canada)	14 137,41	2,46%	26,08%
S&P 500 (US)	1 532,91	1,67%	22,03%
Russell 2000 (Petites entreprises US)	848,19	1,54%	20,99%
NASDAQ (Technos US)	2 626,71	2,07%	22,51%
Brazil Bovespa Stock (Brésil)	54 518,63	4,18%	65,50%
FTSE 100 (Angleterre)	6 732,40	3,49%	19,81%
CAC 40 (France)	6 105,28	3,77%	29,22%
DAX (Allemagne)	8 030,64	5,80%	48,11%
NIKKEI 225 (Japon)	17 971,49	1,08%	20,78%
Hang Seng (Hong-Kong)	21 017,05	2,48%	32,66%

LES SECTEURS

	FERMETURE	VARIATION	
		SEM.	12 MOIS
Matériaux de base	2 755,41	3,96%	45,79%
Énergie	3 521,89	3,66%	14,53%
Technologies de l'information	289,13	3,25%	64,72%
Produits de consommation de base	1 752,64	2,48%	9,82%
Produits industriels	1 402,08	2,04%	33,57%
Produits de consom. discrétionnaire	1 394,00	1,88%	22,28%
Soins de santé	513,03	1,57%	-0,98%
Services de télécommunications	1 064,85	1,40%	52,61%
Services financiers	2 001,86	0,96%	22,49%
Services publics	1 842,20	0,23%	12,73%

UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

Un trimestre du tonnerre pour le dollar canadien

Si le huard continue de voler à un horizon de 94 cents US jusqu'à la fin de juin, le dollar canadien aura un deuxième trimestre du tonnerre. Il enregistrera sa plus forte hausse sur trois mois, depuis au moins 18 trimestres. Ce bon prodigieux de presque 8 cents US, portera un dur coup à bien des sociétés, notamment les producteurs de métaux, les pétrolières, les sociétés papetières et des sociétés industrielles qui vendent surtout en dollars US, mais dont une grande part des coûts est en dollars canadiens.

Source: Desjardins valeurs mobilières

Une envolée trimestrielle hors du commun

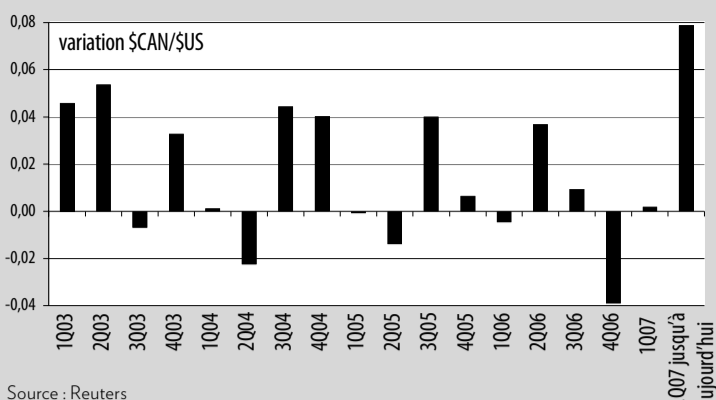


PHOTO BLOOMBERG NEWS

Des négociateurs de la Bourse de New York, en pleine période de la reprise des marchés.

Un sport extrême...

STÉPHANIE GRAMMOND

Q Comment fonctionne la vente à découvert?

Contrairement à la majorité des investisseurs qui misent sur la hausse d'un titre, les vendeurs à découvert parient sur la baisse d'un titre. Au lieu d'acheter un titre pour le revendre à profit, ils inversent l'ordre des transactions. Ils empruntent des actions, pour les revendre immédiatement. Si le titre plonge, ils peuvent ensuite racheter les actions à meilleur prix. Il ne leur reste plus qu'à remettre les actions au prêteur et à empocher le profit entre le prix de vente et le prix de rachat.

Q Pourquoi est-ce un sport extrême?

L'investisseur mise contre la tendance du marché qui monte, bon an mal an, d'environ 10%. « Tu nages dans la rivière, à contre-courant. Il faut vraiment faire de bons choix », dit André Chabot. Et en théorie, le titre peut grimper à l'infini. Donc, le risque de perte est illimité. Évidemment, on peut toujours le revendre pour stopper l'hémorragie. Mais lorsqu'un titre décolle rapidement, tous les vendeurs à découvert se précipitent pour vendre afin de limiter leur perte. Leur mouvement de panique crée un goulot d'étranglement à la porte de sortie (*short squeeze*). Tout le monde veut racheter, le titre monte encore plus.

Q Quel est le paradis du vendeur à découvert?

La faillite d'une entreprise qui réduit son titre à zéro. Mieux encore, un marché baissier généralisé. Même en lançant une fléchette sur les cotes boursières les yeux fermés, le vendeur à découvert aurait de bonnes chances de tomber sur un perdant! « Mais cela n'arrive que 15% du temps », dit M. Chabot.

Q Quel est le cauchemar d'un vendeur à découvert?

Un titre qui monte trop vite.

Un matin, le vendeur à découvert ouvre son ordinateur et découvre que le canard boiteux dont il prédisait la baisse, est la cible d'une firme d'investissement privée (*private equity*). Ce sont les ennemis jurés des vendeurs à découvert. Ils ont les mêmes cibles, mais une approche et un horizon de placement à l'opposé des leurs. Les firmes d'investissement privées analysent la valeur des actifs sous-jacents, elles misent sur le potentiel de revirement à long terme, ce qui leur permet de verser une prime de 50%, pour avaler une société. L'action grimpe d'un seul coup. Le vendeur à découvert n'a plus qu'à encaisser sa perte.

Q Les particuliers peuvent-ils faire de la vente à découvert?

Oui, un investisseur très averti peut s'y aventurer. Il doit ouvrir un compte marge, auquel se rattache un autre compte, uniquement pour les ventes à découvert, explique Michel Des Rivières, conseiller en placement à la Financière Banque Nationale. La firme de courtage est en mesure de prêter la plupart des titres dont le cours est supérieur à 3\$. Lorsque le client reçoit les actions dans son compte, il n'a qu'à les vendre en précisant qu'il s'agit d'une vente à découvert. La commission est la même que pour une transaction normale. Il n'y a pas d'autres frais. Si le titre monte, l'investisseur est tenu de combler la différence, chaque semaine, en rajoutant de l'argent dans son compte. Il faut donc avoir les reins solides.

Q Pourquoi faire une vente à découvert plutôt qu'utiliser des options?

Les options de vente (*put*) permettent aussi de miser sur la baisse d'un titre. Contrairement à la vente à découvert, le risque est limité: au pire, l'investisseur perd le prix de l'option. Mais les options sont une solution plus coûteuse. En outre, on ne trouve pas des options sur tous les titres.

FIN DE SÉANCE

En tête du classement



RÉJEAN BOURDEAU

Le titre de Bombardier s'est littéralement envolé. Depuis le début du mois de janvier, la valeur de son action a progressé de 60%, ce qui met l'avionneur et le fabricant de trains en tête du classement LPA 50 qui regroupe 50 sociétés boursières présentées chaque jour dans *La Presse Affaires*.

En 2006, la société montréalaise avait terminé l'année en sixième position avec un gain de 43,1%.

« Il y a eu un grand changement de perceptions, constate Benoît Poirier. Après la restructuration et les problèmes de marges bénéficiaires des dernières années, la compagnie annonce maintenant des augmentations de commandes et on publie de meilleurs chiffres. »

L'analyste de Valeurs mobilières Desjardins signale que Bombardier a présenté, il y a quelques semaines, des résultats supérieurs aux attentes.

Pour le premier trimestre, elle a affiché des revenus de 4 milliardsUS, en hausse de 12% par rapport à la même période l'an dernier, alors que le marché attendait 3,6 milliardsUS.

La vigueur des profits a aussi surpris. Pour les mois de février à avril, l'entreprise a engrangé un bénéfice de 4 centsUS l'action au lieu des anticipations de 3 centsUS.

Autre bonne nouvelle: le carnet de commandes est passé de 32,3 milliardsUS à 45,4 milliardsUS au cours des 12 derniers mois.

« Le marché des avions d'affaires continue à être robuste tandis que celui des jets régionaux profite de meilleures conditions », constate M. Poirier.

En raison des projections optimistes, présentées par Bombardier et par ses compétiteurs, l'analyste s'attend désormais à voir le marché des avions d'affaires continuer sa progression « au moins » jusqu'en 2009.

Benoît Poirier constate que les activités d'aéronautique s'améliorent.

Au cours du premier trimestre, Bombardier a reçu 91 commandes nettes pour les avions régionaux comparativement à 19 pour la même période l'an dernier.

Du côté des jets d'affaires, elles ont été de 83 par rapport à 33 il y a 12 mois.

« Il sera aussi intéressant de voir les commandes qui pourraient être annoncées lors le grand salon aéronautique du

Bourget, en banlieue de Paris, qui se tiendra la semaine prochaine », précise le spécialiste.

Au premier trimestre, la marge du bénéfice avant impôts et impôts (BAII) de la division aéronautique a été de 5% par rapport à 2,8% il y a un an.

M. Poirier rappelle que la société prendra sa décision finale sur l'avenir de la C Series, une famille d'appareils de 110 à 130 places, avant la fin 2008.

« Bombardier se laisse une marge de manoeuvre pour com-

Depuis le début du mois de janvier, la valeur de l'action de Bombardier a progressé de 60%.

mencer à livrer les appareils en 2013 avec les nouvelles technologies », dit-il.

Du côté de la fabrication des trains, l'analyste prévoit une solide croissance des revenus en raison de la progression du carnet de commandes au cours des derniers trimestres.

L'an dernier, le carnet de cette division a été de 11,8 milliardsUS.

Au cours du dernier trimestre, elles ont été de 3 milliardsUS

comparativement à 1,7 milliardUS pour la même période l'an dernier.

Hier, Bombardier a annoncé qu'elle avait conclu un contrat de 153 millionsUS pour moderniser 104 locomotives pour la suédoise Green Cargo.

Les marges bénéficiaires (BAII) de cette division ont été de 4,2% au premier trimestre par rapport à 1,5% il y a un an.

Dans ces conditions, Bombardier vise un bénéfice avant impôts et intérêts de 6% pour le secteur du transport (trains) et de 8% pour celui de l'aéronautique d'ici trois ans.

« Ça pourrait même être avant ça », pense le spécialiste. À la suite de la publication des résultats du premier trimestre, Benoît Poirier a augmenté sa recommandation à « acheter le titre » avec un prix cible de 6\$ d'ici les 12 prochains mois.

Parmi les analystes recensés par Bloomberg, six recommandent d'acheter l'action (comparativement à deux en début d'année), six suggèrent de la conserver et quatre proposent de la vendre. Leurs prix cible moyen d'ici un an est de 5,90\$.

Hier, le titre se négociait au-dessus de ce prix.

L'ENTREPRISE EN CHIFFRES

BOMBARDIER

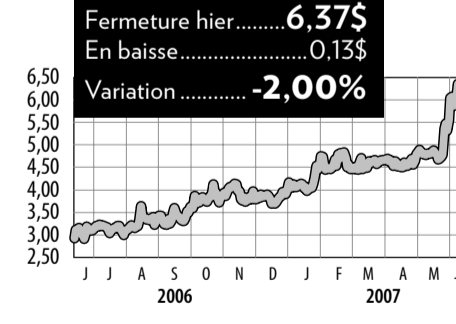
Symbole boursier: BBD.B
Exercice financier: 31 janvier

DONNÉES FINANCIÈRES

(en millions de dollars US)

	2006	2007E
Revenus	14 726	14 816
BAIIA*	990	1095
Marge BAIIA	6,70%	7,40%
Marge nette	1,70%	1,80%
Bénéfice par action	8 cents	11 cents
Cours/bénéfice	50x	36x
Cours/flux monétaires	9x	80x
Rendement de l'avoir	10,30%	9,80%

* Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements



BENOÎT POIRIER
Analyste pour Valeurs mobilières Desjardins

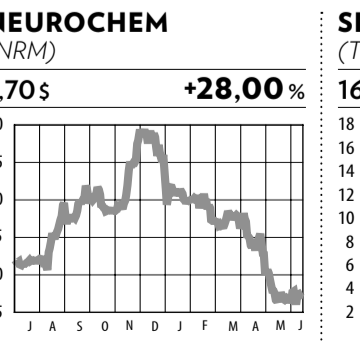
PLUS: les perspectives s'améliorent dans les secteurs de l'aéronautique et du transport.

MOINS: la force du dollar canadien aura un impact sur les profits.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

LES ENTREPRISES

TITRES GAGNANTS



Le titre de la société pharmaceutique de Laval a bondi après que la compagnie eut laissé entendre que son médicament expérimental pour traiter l'alzheimer présente des résultats positifs.

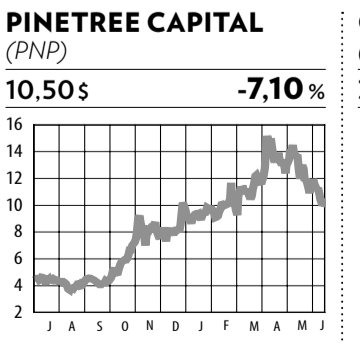


Le producteur de bois d'oeuvre a recueilli 201 millions de la vente d'actions pour l'aider à régler l'achat de 200 000 hectares supplémentaires de terrain servant à l'exploitation forestière.

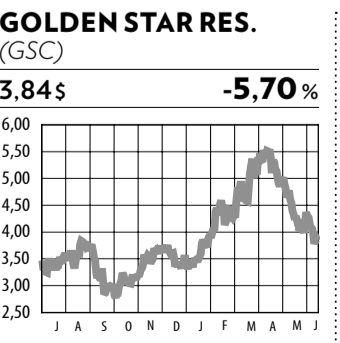


L'action du producteur de engrais azoté s'est appréciée, le marché supputant que la hausse des prix du maïs incitera les fermiers à planter davantage de cette céréale.

TITRES PERDANTS



Le titre de cette société torontoise, qui investit dans des compagnies de produits de base, a écopé dans la foulée de la baisse des prix du cuivre et du nickel.



Anita Soni, analyste de Credit Suisse, a revu à la baisse sa recommandation touchant le titre de cette société aurifère de Littleton, au Colorado.



L'action de ce producteur d'or, qui exploite des mines en Mongolie et au Kirghizistan, a été entraînée à la baisse par le ralentissement de la demande de bijoux en Inde et en Italie.

LA PRESSE AFFAIRES

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

De plus en plus coûteuse...

JACQUES BENOIT

Devenir propriétaire d'un logement ou d'une maison est désormais plus coûteux et donc plus difficile qu'à la fin de 2006, selon l'indice d'accessibilité à la propriété des services économiques de la Banque Royale (RBC).

Cet indice, que le groupe mesure depuis 1985, s'est en effet détérioré au premier trimestre pour les quatre principaux types d'habitation, à la fois dans l'ensemble du Canada

et au Québec, d'après le Rapport sur l'accessibilité à la propriété immobilière.

La principale raison de ce recul a été « l'augmentation des prix (...) malgré la plus forte augmentation du revenu médian des ménages en près d'un an et demi », signalait hier dans son compte rendu l'auteur de l'étude, l'économiste en chef adjoint Derek Holt.

Le revenu médian, différent du revenu moyen, est celui qui se trouve très exactement au milieu de l'échelle des revenus, et qui

la sépare donc en deux parties égales.

Quant à l'indice RBC, il mesure la proportion de leurs revenus mensuels avant impôts que coûte aux ménages la possession de leur logement ou de leur maison.

L'habitation la moins chère, l'appartement standard en copropriété, absorbait ainsi au premier trimestre 27,5 % de leurs revenus mensuels, comparativement à 26,9 % au quatrième trimestre 2006.

Pour ce qui est du Québec, ce pourcentage a grimpé à 28,2 %,

contre 27,9 % au quatrième trimestre.

Mais (consolation), l'aggravation de la situation, quoique généralisée, a été « très modeste » au Québec, note l'économiste.

Quand on se compare, on se console, selon le dicton.

On peut ainsi comparer ce que coûte le fait d'être propriétaire d'un bungalow individuel au Québec (35,3 % du revenu mensuel médian) et en Colombie-Britannique, où le même indice atteint le niveau stratosphérique de 62,3 !

Les taux d'intérêt

Les taux d'intérêt hypothécaires n'ont pas bougé au premier trimestre, mais ne cessent d'augmenter depuis le printemps.

La dernière hausse, pas plus tard que mercredi de cette semaine, a vu le taux de l'hypo-

thèque sur cinq ans à échéance fixe augmenter, règle générale, de 0,15 point de pourcentage, ce qui l'a porté à 7,44 % dans le cas de la Banque Royale, laquelle a déclenché le mouvement à la hausse.

Or, juge-t-on, il ne fait plus de doute que la Banque du Canada haussera le taux directeur (4,25 %) d'au moins un demi-point (0,50) d'ici la fin de l'année.

Résultat, juge le groupe RBC, le taux s'appliquant sur le crédit à court terme (un an ou moins) devrait augmenter de un point de pourcentage d'ici le début de 2008.

« Sur les prêts personnels, les avances sur carte de crédit sur les marges de crédit », précise son porte-parole Raymond Chouinard.

En ce qui regarde les prêts hypothécaires à long terme (cinq ans et plus), RBC prévoit que, d'ici l'an prochain, les taux devraient être supérieurs d'environ trois quarts de point (0,75) à ce qu'ils sont à l'heure actuelle.

Devenir propriétaire de son habitation devrait ainsi devenir encore plus coûteux.

Les deux autres types d'habitation sur lesquels porte l'étude trimestrielle de RBC sont la maison de deux étages et la maison en rangée.

Enfin, le ménage type compte au Québec, selon le groupe, deux personnes... et demie.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

alcoool DROGUES
alcoool médicaments
médicaments

Vous pouvez en sortir

(514) 875-7013

DIANOVA
CANADA

Services pour hommes et femmes adultes
www.dianova.ca
Infos et dons en ligne

CASILOC
INC.

APPELS D'OFFRES

LOT 5.08 - ÉBÉNISTERIE
LOT 5.10 - ÉQUIPEMENTS DE CUISINE
LOT 5.14 - MÉTAUX DIVERS ET ESCALIER MONUMENTAL
LOT 7.04 - ÉLECTRICITÉ - PHASE 2

Projet de construction
SALON DE JEUX DE QUÉBEC

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres en visitant le site Internet de l'entreprise : www.casiloc.com

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes:

Pour notre cahier publicitaire «Sears en solde» en vigueur du 15-22 juin 2007,

Page 1 (CC063F507), Rabais 40%. Shorts à prix ordinaires de 24,99-55 \$ et tee-shirts à prix ordinaires de 9,99-25 \$ pour hommes. À l'exclusion de tous les articles des programmes «Valeur» Sears dont le prix se termine par .97.

CORRECTION: L'annonce devrait se lire comme suit: Rabais 40%. Shorts à prix ordinaires de 24,99-55 \$ et tee-shirts à prix ordinaires de 9,99-25 \$ pour hommes. À l'exclusion des articles actuellement annoncés et tous les articles des programmes «Valeur» Sears dont le prix se termine par .97.

Page 3 (CC063F507), Toutes les bicyclettes à prix ordinaires sont en solde

CORRECTION: Veillez noter que l'illustration de la bicyclette pour adultes est inexacte.

Pour notre cahier «Super vendredi, samedi et dimanche», en vigueur du 15 au 17 juin 2007,

Page 3 (WE063F507), Rabais 30 % sur toute la mode Alia, 'Tan Jay', Emma James, Hagar et la mode féminine Tabi à prix ordinaires pour femmes.

CORRECTION: Veillez noter que l'illustration est inexacte pour cette offre.

Page 6 (WE063F507), Toutes les bicyclettes à prix ordinaires sont en solde. Montré: Rabais 100 \$. Bicyclette Free Spirit 26 po à suspension avant et arrière. Rég. Sears 349,99. En solde 249,99.

CORRECTION: Veillez noter que l'illustration est inexacte.

Pour notre cahier publicitaire «Sears Décor» en vigueur du 15 au 28 juin 2007

Page H (WE063F507), Avec votre carte Sears ou MasterCard Sears, obtenez une remise de 50 \$ sur la livraison lorsque vous choisissez le service de livraison Or ou Argent pour tout achat de plus de 1000 \$ de lave-vaisselle ou de duo lessive Kenmore Elite.*

CORRECTION: L'annonce aurait dû se lire comme suit: Avec votre carte Sears ou MasterCard Sears, obtenez une remise de 50 \$ sur la livraison lorsque vous choisissez le service de livraison Or ou Argent pour tout achat de lave-vaisselle, de laveuse ou de sècheuse Kenmore Elite. Sur approbation de votre crédit. Offre en vigueur pour les achats faits entre le 15 et 28 juin 2007, dans les grands magasins Sears, les magasins Sears Décor, par catalogue ou sur le site Web. Formulaire de remise postale et détails en magasin.

Pour notre cahier publicitaire «emportez-le aujourd'hui» en vigueur du 15 au 28 juin 2007

Page W (WE063F507), 649,99. Rabais 150 \$. Climatiseur mobile Kenmore 12 000 BTU à 1 tuyau, no 35712. Rég. Sears 799,99.

CORRECTION: Veillez noter qu'en raison d'une demande plus forte que prévue, le climatiseur mobile Kenmore, no 35712, n'est plus disponible.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

Sears

CASILOC
INC.

APPELS DE CANDIDATURES

SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE GÉNIE MÉCANIQUE/ÉLECTRIQUE GÉNIE STRUCTURAL/CIVIL GÉRANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Projets
RÉAMÉNAGEMENTS ET MAINTIEN DE L'ACTIF CASINO DE MONTRÉAL

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur les appels de candidatures en visitant le site Internet de l'entreprise : www.casiloc.com

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

APPEL D'OFFRES ABRÉGÉ
Soumission publique

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795 rue Melançon, Saint-Jérôme, Québec, demande des soumissions pour le projet suivant :

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE À MIRABEL
SOUMISSION NO. : 26265079

OUVERTURE : le 28 juin 2007, 14 heures

OBTENTION DES DOCUMENTS :
AU BUREAU DES ARCHITECTES contre une somme de 350,00 \$ non remboursable (chèque visé ou argent comptant)
18086, rue Charles est
Mirabel (Québec)
A/S M. Jean-Marc Coursol, architecte, chargé de projet
Tél. 450-430-8777

Responsable du projet à la CSRDN : M. Yves Blouin, ing.
Directeur du Service des ressources matérielles
Téléphone : (450) 436-6721, poste 2081

Donné à Saint-Jérôme, le 31 mai 2007.

Yves Blouin, ing.

AVIS DE RECOURS COLLECTIF
DANS L'AFFAIRE NORBOURG

CONTRE
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE
CONCENTRA (CONCENTRA)

PRENEZ AVIS qu'un recours collectif a été autorisé dans le district judiciaire de Montréal contre Concentra pour le bénéfice du groupe suivant:

Toutes les personnes physiques, de même que toutes les personnes morales, sociétés ou associations qui comptaient au plus 50 employés, et qui, en date du 24 août 2005, étaient porteurs de parts dans un ou plusieurs des Fonds suivants:

- Fonds Évolution Marché Monétaire
- Fonds Évolution Équilibré
- Fonds Évolution Actions canadiennes-valeur
- Fonds Évolution Leaders mondiaux
- Fonds Évolution Américain
- Fonds Évolution Obligations
- Fonds Évolution Finance et technologie
- Fonds Évolution Démographie canadienne
- Fonds Évolution Tendances démographiques
- Fonds Évolution Sélection FTB
- Fonds Évolution Réa
- Fonds Évolution Leader mondiaux Rer

ainsi que les ayants droit de ces personnes.

Le recours vise à obtenir de Concentra des dommages et intérêts de l'ordre de 45337000,00 \$ destinés à réparer les pertes subies par les membres du groupe en raison de la négligence reprochée à Concentra dans l'exécution de ses fonctions de fiduciaire.

Le représentant du groupe sera monsieur Michel Vézina, retraité, 5030, rue Michel, St-Hubert (Québec), J3Y 2M9 et son avocat sera Me Jacques Larochelle, 75, rue St-Jean, Québec (Québec), G1R 1N4.

Si vous désirez être inclus dans le recours collectif, vous n'avez rien à faire. En effet, sauf permission spéciale, tout membre faisant partie du groupe sera lié par le jugement à intervenir sur le recours collectif à moins qu'il ne s'exclue.

Si vous désirez vous exclure du recours collectif, vous devez aviser le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6, transmis au plus tard 30 jours après la publication du présent avis en indiquant que vous êtes membre du groupe dans le recours collectif portant le numéro de dossier 500-06-000360-061 et que vous désirez vous exclure du recours collectif.

Les membres du groupe qui ne se seront pas exclus n'encourront aucun frais judiciaire au cas d'insuccès, et ne pourront être interrogés hors Cour sans la permission du tribunal.

CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Regroupement des deux entrées électriques en une seule au Centre de santé de Chibougamau

Le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, propriétaire, ayant son siège social au 312, 3^e Rue, Chibougamau, G8P 1N5, demande des soumissions pour le projet suivant :

PROJET 1363-54 : Jumelages des entrées électriques au Centre de santé de Chibougamau, situé au 51, 3^e Rue, Chibougamau (Québec), G8P 1N1. Des travaux électriques (alimentation principale du centre de santé) et civils (incluant excavation, socle et massif) sont principalement requis.

Pour plus d'information, communiquez avec Cegertec experts-conseils inc. au (418) 549-6680 afin d'obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission. Des frais de 50 \$ non remboursables seront alors exigés sous forme de chèque visé.

Les soumissions devront être reçues sous pli scellé avant le **jeudi 5 juillet 2007 pour l'ouverture à 15 h** à l'adresse du propriétaire avec la mention « SOUMISSION : PROJET 1363-54 » à l'attention de Eric Legault, ing. Ce dernier peut être rejoint au (418) 748-3575, poste 5143.

Une garantie de soumission est requise au montant de 10 % de la valeur de la soumission (incluant les taxes) s'il s'agit d'un cautionnement et celui-ci doit être valide pour 45 jours. S'il s'agit d'un chèque visé (à l'ordre du propriétaire) ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada, la garantie doit être d'une valeur de 5 % de l'estimé (incluant les taxes). À moins d'un accord intergouvernemental applicable, les entrepreneurs (et sous-traitants) doivent avoir une place d'affaires au Québec et détenir les licences requises (L.R.Q., c. B-1.1).

Tous les soumissionnaires, fournisseurs et sous-traitants sont invités à planifier une visite des lieux avant le dépôt de leur soumission car aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Plus riche. Plus simple. Plus clair.

Consultez la nouvelle version du site LaPresseAffaires.com. Toute l'information économique et financière au bout des doigts.

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières

Appel d'offres

Le CHRTR, propriétaire, ayant son siège social au 1991, boulevard du Carmel à Trois-Rivières, demande des soumissions pour des travaux d'agrandissement et de rénovation du secteur imagerie médicale au Pavillon Ste-Marie afin de permettre l'implantation d'un appareil de tomographie par émission de positrons combiné à un tomodensitomètre (TEP/TDM).

Les documents contractuels pourront être obtenus auprès de la direction des services techniques, 731, rue Sainte-Julie, Local A-605, Trois-Rivières, tél. : (819) 697-3333, poste 5-9824, contre un chèque visé non remboursable de 50,000 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Une visite de chantier aura lieu vendredi le 22 juin 2007, à 10 h, au pavillon Ste-Marie (poste de sécurité, entrée principale).

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent trente mille dollars (130,000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de soixante-cinq mille dollars (65 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de soixante-cinq mille dollars (65 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :
Direction des services techniques
731, rue Sainte-Julie, local A-605
Trois-Rivières

Date : 10 juillet 2007

Heure locale en vigueur : 13 h 30

pour être ouvertes publiquement au local A-608, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jules Levasseur
Directeur des services techniques

INFINITY Asset Solutions
www.infassets.com

PROCHAINES ENCHÈRES

1. TERRAY CORPORATION
Fabricant de prothèses orthopédiques
49, Jackson Lane, Arnprior (Ottawa), Ontario, Canada
Mercredi 27 juin 2007 à 10 h 30
Inspection : mardi 26 juin de 9 h à 16 h

ÉQUIPEMENT D'USINAGE CNC DE HAUTE PRÉCISION
AVEC LES RÉCENTS MODÈLES DE MACHINES À 4 + 5 AXES

- (2) VMC ENSHU EV450 5 axes de 2001
- (4) VMC HARDINGE 600 II et 1000 II de 2002/2003
- HARDINGE QUEST 51 SP Twin Spindle Live Tool CNC Lathe de 2003
- HARDINGE CONQUEST ST 220B - Swiss Type CNC Lathe de 2001
- (9) VMC BRIDGEPORT, 3 + 4 axes, datant de 1999.
- Machine à perçage CNC à électro-érosion AGIE de 2004
- MOTOMAN UP20 à 6 axes à cellules robotiques de 2000
- Modèle récent de service d'inspection

Aussi: service de finition, service de fabrication, rectifieuse plane CNC BRIDGEPORT EZ SURF de 2001, cylindre ramasseur EAGLE de 2005, tube master 2005, scies BAKTER, mélangeur à tambour ROTOFINISH, dégraisseur RAMCO, machine à électroérosion MAXIMART, foruses, tampons, meule à rectifier, compresseur d'air, sècheur, (3) chariots élévateurs, chariot élévateur à fourche à prise latérale de 5 tonnes HENDLEY, outillage, tables rotatives, presses de 450 et 600 tonnes BLISS & DOMINION, équipement d'usine de support et encore plus.

2. RICHMOND WOOD PRODUCTS
Manufacturier d'armoires de cuisine sur mesure
Équipement récent bien entretenu
38, Simpson Road, Bolton, Ontario, Canada
Mercredi 20 juin 2007 à 10 h 30

3. JANECH METAL PRODUCTS
Transformateur de précision d'acier sur mesure
Équipement de fabrication récente CNC
81, Centennial Rd., Orangeville, Ontario, Canada
Jeudi 21 juin 2007 à 10 h 30

SOUMISSIONNEZ AUSSI EN LIGNE AU BidSpotter.com
Visitez notre site Web à infassets.com pour la brochure illustrée en couleur. Prime à l'acheteur s'applique.

INFINITY COMMISSAIRES-PRISEURS
Asset Solutions
www.infassets.com FINANCIERS...
Et encore plus!
Tél. : (905) 669-8893

ENCAN PUBLIC MAJEUR

Équipement biomédical en gros (Actifs détenus auparavant par «NPS PHARMACEUTICAL»)

Le mardi 26 juin à 10 h AU 6850 GOREWAY DRIVE, MISSISSAUGA, (TORONTO), ONTARIO.

Plus de 1000 articles incluant : bioréacteur MBR 300 L•(5) bioréacteurs MBR 10 L•(2) réacteurs Muller 300 L•centrifugeuse avec système d'exploitation ALFA LAVAL•échangeur de chaleur AGC•une très grande variété d'équipement de lab., de production, de support, d'ameublement et équipement de bureau, etc•(11) congélateurs à basse temp. lyophilisateur à éclair VIRTIS•(15) chambres environnementales de 10 piz•(2) congélateurs-chambres•(2) chaudières de 3,2 MM BTU CLEAVER BROOKS•(2) refroidisseurs TRANE•générateur électrique CA au diesel (700 h)•pont roulant de 2 tonnes, etc. •INSPECTION : lundi 25 juin de 9 h à 16 h.

SOUMISSIONNEZ EN LIGNE À WWW.BIDSPOTTER.COM

PROCHAINES VENTES EN JUILLET

- 1: Equipement dentaire - Montréal, Qc.
- 2: USINE JOHNSON CONTROLS - N.-Brunswick, N. Jersey, É.-U.
- 3: USINE BF GOODRICH - Kitchener, Ont.
- 4: 2005 FORM/FILL/SEAL - Toronto, Ont.
- 5: MARYTAG LAUNDROMAT - Toronto, Ont.
- 6: PAPPAS machining centre - Montréal, QC
- 7: KASTO U4 bandsaw - Toronto, Ont.

APPELEZ VOUS VISITEZ NOTRE SITE INTERNET POUR PLUS D'INFORMATION

TCL Asset Group Inc.
www.tclassetgroup.com
Téléphone : (416) 736-1367 • Télécopieur : (416) 736-4159

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES
DANS LE MONDE

	VARIATION	
	FERMETURE	NET EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD		
NASDAQ	2 626,71	27,30 1,05
S&P 500 (New York)	1 532,91	9,94 0,65

Mexico Bolsa	32 128,97	14,88	0,05
Brazil Bovespa Stock	54 518,63	805,74	1,50

EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	3 991,83	49,44	1,25
FTSE 100 (Angleterre)	6 732,40	82,50	1,24
CAC 40 (France)	6 105,28	58,05	0,96
DAX (Allemagne)	8 030,64	181,48	2,31
IBEX 35 (Espagne)	15 252,10	173,70	1,15

Milan MIB30 (Italie)	43 224,00	476,00	1,11
Amsterdam Exchanges	551,91	6,57	1,21
Swiss Market (Suisse)	9 395,75	103,45	1,11

ASIE/PACIFIQUE			
NIKKEI 225 (Japon)	17 971,49	129,20	0,72
Hang Seng (Hong Kong)	21 017,05	149,79	0,72
S&P/ASX 200 (Australie)	6 293,80	32,60	0,52
Shanghai (Chine)	4 132,87	17,66	0,43

LES DEVICES
DANS LE MONDE

Australie	dollar	0,8994
Brésil	real	0,5585
Chine	renminbi	0,1401
Grande-Bretagne	livre	2,1105
Hong Kong	dollar	0,1366

Inde	roupie	0,0261
Japon	yen	0,0087
Mexique	peso	0,0991
Norvège	couronne	0,1771
Nouvelle-Zélande	dollar	0,8064
Russie	rouble	4,1138
Suède	couronne	0,1518
Suisse	franc	0,8603

DOLLAR CANADIEN



93,61 ¢US

VARIATION **+0,04** ¢

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un dollar US **1,0683** \$

0,6994 €

VARIATION **-0,0037** €

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un euro **1,4296** \$

PÉTROLE

WTI, contrat terme rapproché

68,05 \$US

VARIATION **+0,34** \$US

Light Sweet Crude **73,85** \$US

North Sea Brent **71,51** \$US

OR

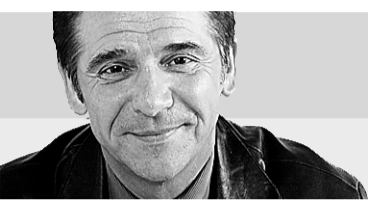
New York

654,50 \$US

VARIATION **+2,90** \$US

En dollars canadiens **699,20** \$

Les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com



MICHEL GIRARD

FINANCES PERSONNELLES

Revenu Québec et la repousse des doigts

En 1970, Alain a été victime d'un accident de travail. En plus de perdre ses dix doigts, des parties de ses deux mains ont été arrachées. Chaque année, il réclame au provincial une déduction pour déficience grave physique, laquelle s'élevait à 2250\$ pour l'année d'imposition 2006. Pour avoir droit à cette déduction provinciale, il faut qu'un professionnel de la santé remplisse un formulaire d'attestation de déficience. Dans le cas d'Alain, il s'agit bien entendu d'une déficience permanente.

«Dans le cas où une déficience est permanente, il n'est pas nécessaire de produire une autre attestation pour les années suivantes, sauf si Revenu Québec en demande une nouvelle ou si l'état de la personne ayant la déficience s'est amélioré depuis la dernière fois qu'une telle attestation a été produite», indique Revenu Québec à la page 3 du Formulaire TP-752.0.14.

Question de zèle, Revenu Québec ne court pas de risque avec Alain et... conséquemment, son comptable, Ephrem Pellerin, de Saint-Élie, s'est fait avertir par un vérificateur de Revenu Québec que son client devra produire sous peu une nouvelle attestation sur l'état de sa déficience physique...

M. Pellerin a eu beau expliquer au vérificateur de Revenu Québec que des doigts, ça ne repousse pas, rien à faire. Il s'est fait répondre que le formulaire d'attestation de déficience est bon pour quatre ans

seulement. M. Pellerin perçoit dans cette demande de Revenu Québec une forme de harcèlement.

J'ai demandé au service des communications de Revenu Québec s'il était vrai qu'une nouvelle attestation de déficience doit être transmise tous les quatre ans. Réponse de la porte-parole Linda Di Vita: non, c'est une information erronée.

Cela dit, rien n'empêche un vérificateur zélé de demander une nouvelle attestation de déficience

J'invite le nouveau ministre de Revenu Québec, Jean-Marc Fournier, à offrir à ses vérificateurs de l'impôt un cours d'initiation 101 sur la déficience grave.

s'il estime, lui, que des doigts, des mains, des jambes... ça peut repousser. Afin d'éviter tout imbroglio au sujet des handicaps permanents, j'invite le nouveau ministre de Revenu Québec, Jean-Marc Fournier, à offrir à ses vérificateurs de l'impôt un cours d'initiation 101 sur la déficience grave.

Créativité fiscale

Par ailleurs, le comptable d'Alain, Ephrem Pellerin, trouve que le gouvernement du Québec agit en hypocrite avec la présumée non imposition des prestations et indemnités versées par la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec) aux accidentés du travail.

Jusqu'en 2004, les accidentés du travail n'avaient pas à déclarer les prestations et indemnités de la CSST. Mais dans le cadre de son budget du printemps 2004, le ministre des Finances de l'époque, Yves Séguin, du gouvernement Charest, a modifié les règles fiscales qui touchent toutes les prestations et indemnités versées par un organisme public à titre de remplacement du revenu. Cela concerne les indemnités versées par la CSST, la

fédéraux, feuillet T4A (OAS)». Cela a eu pour effet d'augmenter d'autant (12 059\$) le revenu total d'Alain.

Deux: Revenu Québec a permis à Alain de déduire ladite somme de 12 059\$ à la ligne 295 de la déclaration: «Dédutions pour certains revenus», dont les indemnités pour accident de travail, accident de la route, victime d'acte criminel, etc. Cela a donc réduit le revenu imposable d'Alain de la somme de 12 059\$.

Il est où le problème puisque d'une part, le revenu total d'Alain a augmenté de 12 059\$ et que d'autre part, cette même somme a été déduite par la suite dans le calcul du revenu imposable?

Vous vous dites c'est comme échanger quatre 25 cents pour un dollar... Absolument pas!

La créativité fiscale du ministère des Finances et de Revenu Québec ne se limite jamais à une simple soustraction. Voilà pourquoi les prestataires, comme Alain, devaient par la suite inscrire ladite somme d'indemnité de 12 059\$ à la ligne 358 de la déclaration intitulée: «Redressement pour indemnités de remplacement de revenu».

Cette ligne 358 fait partie de la section servant à calculer la somme de nos crédits d'impôt non remboursables.

Dans les savants calculs élaborés par l'équipe de l'ancien ministre Yves Séguin, il a été établi que dans le cas d'Alain, sur une indemnité totale de 12 059\$... une somme de

5877,93\$ représentait un ajustement imposable par rapport à la déduction du montant personnel de base.

Pour l'année 2006, la déduction du montant personnel de base s'élevait à 9555\$. Dans le cas d'Alain, ce montant de base a été réduit de 5877,93\$, ce qui lui procurait finalement une déduction de seulement 3677,07\$.

Après avoir suivi ce tortueux chemin fiscal, Alain se voit finalement imposé indirectement à hauteur de 735\$ sur cette indemnité de la CSST, laquelle n'était pas imposable sous aucune forme jusqu'en 2004.

L'imposition indirecte depuis 2004 des prestations et indemnités de la CSST, de la SAAQ et autres organismes public rapporte environ 65 millions de dollars dans les coffres du gouvernement du Québec. C'est par souci « d'équité » envers les travailleurs que le gouvernement Charest avait institué cette nouvelle mesure fiscale.

Fait important à noter: le calcul des prestations et indemnités de la CSST, de la SAAQ, du supplément de revenu garanti... a toujours tenu compte du fait que Québec et Ottawa n'imposaient pas ce type de revenu.

Malgré cela, le gouvernement Charest y a flairé en 2004 une occasion d'aller chercher des revenus additionnels. Pendant ce temps-là, heureusement, Ottawa n'ose pas encore s'attaquer à ces petits contribuables non choyés par la vie!

Montréal dans la ligne de mire d'Homburg

MAXIME BERGERON

Montréal, « un marché attrayant et sous-évalué », est en plein centre du radar de la firme immobilière néo-écossaise Homburg.

L'entreprise tenait pour la première fois son assemblée annuelle dans la métropole, hier, quelques mois après avoir acheté le Fonds de placement immobilier Alexis Nihon.

Homburg a depuis revendu la presque totalité des immeubles du groupe Alexis Nihon à Cominar pour 592 millions de dollars. Elle a seulement conservé quelques édifices de prestige... et 130 employés.

Les travailleurs seront regroupés au sein de la nouvelle filiale québécoise d'Homburg. « C'est presque comme s'il y aura deux sièges sociaux: un à Montréal et un à Québec », a indiqué Richard Homburg, président et chef de la direction, pendant un point de presse après l'assemblée.

Le dirigeant est visiblement enthousiasmé par Montréal. Il a souligné à plusieurs reprises combien il croyait au potentiel de croissance de la métropole, hier. « Montréal est une ville de 3,5 millions d'habitants, de classe mondiale. Bien sûr, certaines industries déclinent, mais elles seront remplacées par d'autres. »

Gare Viger

Homburg fait partie du consortium qui a racheté l'ancienne gare Viger en mai 2006. Le groupe compte investir 350 millions de

dollars pour transformer l'édifice - construit par le même architecte que le Château Frontenac - en un hôtel de luxe, auquel seront jumelés des commerces, des appartements en copropriété et un vaste stationnement souterrain de 1600 places.

« On est confiants que ça va attirer des tas de gens à Montréal », a lancé M. Homburg.

Le projet sera soumis aux citoyens aujourd'hui, lundi et mardi. La Ville et le conseil d'arrondissement de Ville-Marie devront ensuite se prononcer, avant que ne soit organisée une deuxième consultation populaire.

Le président de Homburg ne craint pas que le futur hôtel vienne créer une surcapacité dans un quartier où de nombreux hôtels sont en construction ou ont récemment ouvert leurs portes. Selon lui, le Château Viger offrira une expérience « unique » aux touristes. Il espère même attirer un musée sur le site.

Michel Archambault, titulaire de la chaire de tourisme de l'UQAM, croit que l'ajout d'unités résidentielles au complexe hôtelier ajoute à la viabilité du projet.

« C'est une tendance lourde depuis trois ou quatre ans: le Crystal (de la Montagne), ça va être ça, Le Ritz, il semble que ça va être ça, le Plaza à New York, ça va être ça. »

Homburg a connu une année de forte croissance en 2006, alors que son actif s'est accru de 100%, à 2 milliards de dollars. L'entreprise possède des immeubles au Canada, aux États-Unis et en Europe.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Homburg fait partie du consortium qui a racheté l'ancienne gare Viger en mai 2006. Le groupe compte investir 350 millions pour la transformer en un hôtel de luxe.

LES MÉTAUX		
	HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)
ALUMINIUM	Comptant	2 650,50
	3 mois	2 705,00
	15 mois	2 690,00
CUIVRE (A)	Comptant	7 372,00
	3 mois	7 290,00
	15 mois	6 645,00
PLOMB	Comptant	2 335,50
	3 mois	2 338,00
	15 mois	2 112,00
NICKEL	Comptant	41 100,00
	3 mois	40 345,00
	15 mois	34 700,00
ÉTAIN	Comptant	14 205,00
	3 mois	13 995,00
	15 mois	13 425,00
ZINC	Comptant	3 700,50
	3 mois	3 670,00
	15 mois	3 208,00

Dollars US par tonne métrique
Source: London Metal Exchange

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en Bourse.

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE			
	CETTE SEMAINE	SEMAINE DERNIÈRE	L'AN DERNIER
CANADA			
Taux d'escompte	4,50	4,50	4,50
Taux préférentiel	6,00	6,00	6,00
Fonds à un jour	4,25	4,25	4,25
Bons du Trésor (3 mois)	4,36	4,30	4,22
Bons du Trésor (6 mois)	4,56	4,47	4,34
Obligations (2 ans)	4,74	4,71	4,26
Obligations (5 ans)	4,74	4,69	4,28
Obligations (10 ans)	4,69	4,64	4,39
Obligations (30 ans)	4,61	4,55	4,45
QUÉBEC			
Bons du Trésor (3 mois)	4,40	4,35	4,27
Obligations (5 ans)	4,86	4,86	4,57
Obligations (10 ans)	5,01	4,99	4,84
Obligations (30 ans)	5,10	5,07	5,05
ONTARIO			
Obligations (5 ans)	4,83	4,83	4,52
Obligations (10 ans)	4,92	4,91	4,73
Obligations (30 ans)	5,01	4,98	4,96
ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	6,25	6,25	6,00
Taux préférentiel	8,25	8,25	8,00
Fed Funds	5,25	5,25	5,00
Bons du Trésor (3 mois)	4,62	4,76	4,85
Bons du Trésor (6 mois)	4,91	4,92	5,17
Obligations (2 ans)	5,08	5,00	5,21
Obligations (5 ans)	5,16	5,06	5,09
Obligations (10 ans)	5,22	5,14	5,11
Obligations (30 ans)	5,29	5,25	5,23

Source: Valeurs Mobilières Banque Laurentienne

EN PRIMEUR CE SOIR...



Tous les jours dans **LA PRESSE**

LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	6,00	01-06-2008	101,26	4,62 +0,04
Canada	5,50	01-06-2009	101,55	4,65 +0,10
Canada	9,50	01-06-2010	113,19	4,66 +0,21
Canada	9,00	01-03-2011	114,60	4,65 +0,27
Canada	6,00	01-06-2011	104,78	4,65 +0,28
Canada	10,25	15-03-2014	132,42	4,59 +0,51
Canada	9,75	01-06-2021	152,65	4,59 +1,02
Canada	8,00	01-06-2023	138,19	4,59 +1,06
Canada	8,00	01-06-2027	144,32	4,58 +1,22
Canada	5,75	01-06-2029	116,33	4,56 +1,13
LES PROVINCES				
B C Mun Fin	5,50	24-03-2008	100,60	4,66 +0,02
Hydro Québec	11,00	15-08-2020	156,86	5,03 +0,98
Manitoba	7,75	22-12-2025	132,72	5,01 +1,08
New Brunswick	5,70	02-06-2008	100,90	4,70 +0,04
New Brunswick	6,00	27-12-2017	108,65	4,93 +0,69
Newfoundland	6,15	17-04-2028	114,02	5,05 +1,04
Nova Scotia	6,60	01-06-2027	119,79	5,01 +1,05
Ontario	6,13	12-09-2007	100,35	4,38 0,00
Ontario	6,25	25-08-2028	116,09	5,00 +1,06
Ontario Hydro	7,45	31-03-2013	109,69	5,46 +0,41
Ontario Hydro	8,50	26-05-2025	141,04	5,00 +1,10
Ontario Hydro	8,25	22-06-2026	139,41	5,01 +1,13
P E I	6,00	03-10-2007	100,42	4,43 0,00
P E I	8,50	27-10-2015	124,30	4,91 +0,59
Québec	6,50	01-10-2007	100,56	4,36 0,00
Québec	6,00	01-10-2029	112,18	5,08 +1,06
LES CORPORATIONS				
Bank Of N S	5,65	22-07-2008	100,87	4,81 +0,04
Bell Canada	7,00	24-09-2027	99,24	7,06 +0,77
Bombardier	7,35	22-12-2026	100,75	7,27 0,00
Can Occ Pet	6,30	02-06-2008	101,29	4,88 +0,04
Cons Gas	6,10	19-05-2028	106,84	5,54 +0,94
Gtaa	5,95	03-12-2007	100,61	4,54 0,00
Gtaa	6,45	03-12-2027	111,28	5,52 +0,97
Investors Gr	6,65	13-12-2027	117,37	5,70 +0,95
Sears Canada	6,55	05-11-2007	100,56	4,98 0,00
Suncor Inc	6,10	07-08-2007	100,29	3,94 0,00
Thomson Corp	6,50	09-07-2007	100,17	3,62 0,00
Wstcoast Ene	5,70	16-04-2008	100,70	4,80 +0,03
Wstcoast Ene	6,75	15-12-2027	112,95	5,67 +0,95

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

	FERMETURE IQ 30	CHANGEMENT (\$)	CHANGEMENT NET %	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	52 SEMAINES BAS	DIV. ANN.	
Abitibi-Consolidated (A)	✓	3,08	-0,01	-0,32	38 061	3,01	1 356	4,10	2,53	0,00
ACE Aviation (ACE.B)	✓	26,19	0,10	0,38	12 541	18,89	2 697	27,73	15,21	0,00
Addenda Capital (ADV)		23,40	0,05	0,21	61	-0,04	276	27,28	22,16	1,32
▲ Aeterna (AEZ)		3,69	0,10	2,79	781	-21,82	196	6,00	2,98	0,00
▲ Air Canada (AC.B)		13,97	0,30	2,20	20 636	-20,72	1 395	21,05	13,38	0,00
Alican (AL)	✓	88,69	0,53	0,60	26 861	56,20	32 625	94,25	41,78	0,83
▲ Alimentation Couche-Tard (ATD.B)	✓	23,12	0,23	1,01	6 417	-8,80	4 688	28,42	21,69	0,12
Astral Media (ACM.A)		42,83	0,10	0,23	2 821	7,26	2 260	47,72	34,38	0,40
▼ Axcan Pharma (AXP)		19,86	-0,21	-1,05	733	19,78	911	20,26	13,01	0,00
Banque de Montréal (BMO)	✓	68,85	0,07	0,10	25 212	-0,22	34 427	72,75	58,58	2,72
Banque Laurentienne (LB)	✓	34,75	0,13	0,38	912	14,88	822	35,25	28,11	1,16
▲ Banque Nationale (NA)	✓	63,00	0,74	1,19	11 055	-4,31	10 048	66,80	55,89	2,40
Banque Royale (RY)	✓	57,09	-0,01	-0,02	59 149	2,87	72 807	61,08	43,62	1,84
BCE (BCE)	✓	39,19	0,34	0,88	60 677	24,81	31 389	40,31	25,32	1,46
▼ Bombardier (BBD.B)		6,37	-0,13	-2,00	168 654	61,27	11 167	6,68	2,91	0,00
CAE (CAE)	✓	14,71	0,07	0,48	8 758	36,84	3 708	14,85	8,09	0,04
Cascades (CAS)	✓	11,09	-0,10	-0,89	18 902	-16,18	1 102	15,80	10,84	0,16
CN (CNR)	✓	56,87	0,42	0,74	27 371	13,58	28 866	60,00	44,43	0,84
Cogeco (CGO)		38,50	-0,30	-0,77	19	31,58	642	41,43	19,30	0,28
Corporation Financière Power (PWF)	✓	41,25	0,26	0,63	4 060	9,45	29 077	42,69	30,28	1,16
▲ Domtar (UFS)	✓	12,03	0,16	1,35	1 853	22,13	5 296	12,03	6,24	0,00
▼ Emergis (EME)		6,11	-0,14	-2,24	1 852	15,72	547	7,10	4,76	0,00
Garda (GW)		23,44	-0,10	-0,43	731	7,33	721	25,00	17,63	0,00
Groupe CGI (GIB.A)	✓	11,47	0,00	0,00	18 550	41,08	3 772	11,65	6,50	0,00
▲ Groupe Canam (CAM)		10,34	0,12	1,17	1 270	11,66	508	11,19	8,15	0,16

▲ Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M \$ Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

	FERMETURE IQ 30	CHANGEMENT (\$)	CHANGEMENT NET %	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	52 SEMAINES BAS	DIV. ANN.	
▲ Groupe Pages Jaunes (YLO.UN)		14,34	0,16	1,13	27 000	11,42	7 420	16,30	11,55	1,09
▲ Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	40,87	1,28	3,23	4 790	29,87	6 190	41,00	26,10	0,36
Groupe TVA (TVA.B)		18,15	0,15	0,83	29	21,81	491	18,50	13,96	0,20
▲ Labopharm (DDS)		3,05	0,12	4,10	5 264	-55,28	173	8,85	2,80	0,00
Le Groupe Jean Coutu (PIC.A)	✓	15,15	0,10	0,66	2 522	10,18	3 968	16,20	9,91	0,12
▼ Les Industries Dorel (DII.B)		35,15	-0,72	-2,01	465	11,45	1 174	39,75	22,64	0,54
▲ Les Vêtements de sport Gildan (GIL)	✓	38,84	0,80	2,10	1 918	42,56	4 675	39,91	21,41	0,00
L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	39,35	-0,01	-0,03	1 276	8,88	3 152	39,73	29,52	0,72
▲ Mega Brands (MB)	✓	20,90	0,51	2,50	550	-20,08	684	27,60	19,62	0,00
Metro (MRU.A)	✓	37,40	0,11	0,30	1 053	-1,42	4 320	41,78	29,15	0,46
▼ Molson Coors (TAP.B)	✓	97,79	-1,36	-1,37	6	9,86	8 931	110,21	72,94	1,29
Neurochem (NRM)	✓	7,70	0,07	0,92	6 028	-69,21	299	29,99	5,95	0,00
▲ Nortel (NT)		27,29	0,27	1,00	23 334	-12,76	11 915	37,35	21,40	0,00
Power Corporation (POW)	✓	40,02	0,07	0,18	7 478	13,40	18 158	41,42	28,32	0,97
▲ Quebecor (QBR.B)	✓	39,96	0,81	2,07	1 031	11,40	2 630	43,25	23,76	0,20
Quebecor World (IQW)	✓	13,00	0,08	0,62	2 870	-3,70	1 714	17,25	11,26	0,00
Reitmans (RET.A)		24,46	-0,11	-0,45	471	10,23	1 749	27,15	17,00	0,64
▲ Rona (RON)	✓	23,33	0,65	2,87	11 095	11,10	2 692	25,26	19,90	0,00
Saputo (SAP)	✓	44,10	0,42	0,96	6 181	19,32	4 576	46,79	34,24	0,80
Stella-Jones (SJ)		45,73	-0,42	-0,91	24	32,55	563	48,99	17,80	0,20
▼ Tembec (TBC)		1,45	-0,08	-5,23	2 568	-15,70	124	3,15	1,00	0,00
Transat AT (TRZ.B)		34,16	0,33	0,98	330	7,46	1 158	38,32	23,47	0,36
▲ Transcontinental (TCL.A)	✓	21,57	0,72	3,45	1 554	3,55	1 821	22,90	17,75	0,28
Uni-Select (UNS)		31,51	-0,08	-0,25	552	8,73	622	32,50	28,08	0,43
Van Houtte (VH)		24,76	0,00	0,00	1 192	43,57	533	26,23	15,84	0,32

TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	CHANGEMENT %	VOLUME	VAR. CETTE ANNÉE (%)
AAER (AAE)	0,39	0,04	9,86	6 000	14,71
Abcourt Mines-B (ABI)	0,41	0,01	2,50	144 250	-40,58
Abitex Resources (ABE)	0,25	0,02	6,38	3 000	-19,36
Advitech (AVI)	0,09	0,00	0,00	50 500	-25,00
Affinor Resources (AFI)	0,17	0,00	0,00	0	-36,54
Afri-Can Marine Minerals (AFA)	0,29	0,01	3,57	446 750	141,67
Aldeivation Solutions (AVS)	0,06	0,00	0,00	0	-76,00
Alert B&C (ACB)	0,16	0,00	0,00	20	0,00
Appalaches Resources (APP)	0,14	-0,01	-3,57	288 836	17,39
Apillon (APZ)	0,48	0,01	1,05	20 000	92,00
Augyva (AUV)	0,42	0,04	9,09	49 000	-19,23
Azimut Exploration (AZM)	8,54	0,04	0,47	69 498	73,93
Bell Canada International (BI/H)	0,02	0,00	0,00	1 126 503	-97,62
Biophage Pharma (BUG)	0,12	0,00	0,00	17 000	-23,33
Bioxel Pharma (BIP)	0,18	0,00	0,00	58 000	-47,06
Blue Note Mining (BN)	0,53	0,01	1,92	463 216	9,28
Branchez-Vous (BZV)	0,75	0,04	5,63	51 500	257,14
C2C (CCN)	0,68	0,01	1,49	114 000	38,78
C2 Solution (CST)	0,52	0,02	4,00	39 500	57,52
Cadiscor Resources (CAO)	0,70	-0,03	-4,11	7 061	-9,09
Canadian Royalties (CZ)	3,48	-0,04	-1,14	82 431	38,65
Clemex Tech-A (CXG/A)	0,33	0,02	4,84	49 000	75,68
Conporex (CNP)	0,26	0,00	0,00	50 500	13,04
CPL Technologies (CCY)	0,26	0,00	0,00	0	85,71
D'Arienne Resources (DAR)	0,14	0,00	0,00	88 625	-25,00
D-Box Technologies (DBO/A)	0,66	-0,02	-2,94	83 000	32,00
Deq Systems (DEQ)	0,69	-0,03	-4,17	37 237	9,52
Dia Bras Exploration (DIB)	1,29	-0,01	-0,77	84 150	8,40
Diagnos (ADK)	0,27	0,02	6,00	6 500	12,77
Dianor Resources (DOR)	0,80	0,01	1,27	208 063	12,68
Dios Exploration (DOS)	0,51	-0,03	-5,56	2 000	13,33
Ditem Explorations (DIT)	1,18	-0,03	-2,48	96 200	71,01
Dynasty Gaming (DNY)	0,36	0,01	2,90	244 100	-61,41
Ecu Silver Mining (ECU)	2,15	0,01	0,47	255 950	-37,86
Exeltech Aerospace (XLT)	0,34	0,00	0,00	23 900	78,95
Exploration Orbite Vspa (ORT/A)	0,17	0,00	0,00	5 000	65,00
Fieldex Exploration (FLX)	0,73	0,02	2,82	10 100	102,78
Forest Gate Resources (FGT)	0,13	0,00	0,00	151 500	-29,73
Fortsum Business Solutions (FRT)	0,51	-0,04	-7,27	3 500	-21,54
Freewest Resources Canada (FWR)	0,16	0,01	6,67	319 000	-13,51
Frv Media-CI A (FRV)	0,15	0,00	0,00	35 000	-3,23
Gastem (GMR)	0,65	0,01	1,56	67 873	85,71
Gold Hawk Resources (CGK)	0,70	0,01	1,45	145 900	27,27
Golden Goose Resources (GGR)	0,87	-0,07	-7,45	69 125	-15,67
Golden Tag Resources (GOG)	0,49	-0,03	-4,90	47 900	-19,17
Golden Valley Mines (GZ)	0,54	0,06	12,50	98 250	8,00
H2O Innovation 2000 (HEO)	1,71	-0,04	-2,29	13 100	42,50
HLT Énergies (HES)	0,20	0,00	0,00	0	11,11
Hinterland Metals (HMI)	0,21	0,01	5,00	95 000	68,00
Imaflex (IFX/A)	0,55	0,00	0,00	0	-43,88
Isacsoft-A (ISF)	0,34	0,02	4,62	2 866	-17,07
Junex (JNX)	1,02	-0,02	-1,92	20 300	0,00
Kolombo Technologies (KOL)	0,54	0,00	0,00	4 000	8,00
Lounor Exploration (LO)	0,18	-0,01	-2,70	41 500	-10,00
Louvem Mines (LOV)	0,31	0,02	5,17	10 000	38,64
Lyrtech CI A (LYT)	0,08	0,00	0,00	46 000	-40,00
Matamec Explorations (MAT)	0,19	0,00	0,00	1 000	15,15
Medicago (MDG)	0,89	0,00	0,00	0	-11,00
Medical Intelligence Technol (MIZ)	0,61	0,05	8,93	252 400	-29,89
Melkor Resources (MKR)	0,39	0,00	0,00	77 500	156,67
Melkor Resources (MTO)	0,74	0,00	0,00	81 500	12,12
Metco Resources (MKO)	0,11	0,00	0,00	912 300	-12,50
Mistral Pharma (MIP)	0,05	0,01	11,11	49 000	25,00
Mty Food Group (MTY)	9,70	-0,26	-2,61	43 329	51,56
Murgor Resources (MUG)	0,23	0,01	4,55	152 000	-11,54
Names Exploration (NME)	0,35	0,00	0,00	0	-22,22
Neptune Tech&Bioressources (NTB)	6,05	0,05	0,83	62 075	37,81
Normabec Mining Res (NMB)	0,51	0,11	27,50	50 000	54,55
Noveko International (EKO)	2,65	0,00	0,00	18 750	126,50
Nstein Technologies (EIN)	0,65	0,00	0,00	0	-1,52
Nti Newmerical (CFD)	0,07	0,00	0,00	0	-23,53
Odesia Group (ODS)	0,50	0,06	12,50	5 000	17,86
Omnitech Consultant Group (GCO)	0,04	0,01	14,29	80 000	-38,46
Orex Exploration (OX)	0,17	0,01	3,13	19 500	-15,39
Orthosoft (OSH)	0,60	-0,06	-9,09	9 550	-20,00
Osisko Exploration (OSK)	12,30	0,75	6,49	94 288	11,11
Palmarajo Silver And Gold (PJO)	9,90	0,01	0,10	320 300	13,92
Perlite Canada (PCI)	0,39	0,04	9,86	500	21,88
Pershimco Resources (PRO)	1,06	0,11	11,58	200 830	79,66
Petrolia (PEA)	0,38	-0,02	-5,00	52 000	-28,

MICHEL MAHEUX

CONDAMNÉ À LA PRISON> La Cour supérieure a condamné Michel Maheux à 21 jours d'emprisonnement avec dépens, a annoncé hier l'Autorité des marchés financiers. Cette sentence, prononcée jeudi, fait suite à la déclaration de culpabilité d'outrage au tribunal rendue contre l'homme d'affaires le 12 avril dernier. Ce dernier, explique l'Autorité, dans un communiqué, avait contrevenu aux dispositions d'une ordonnance d'injonction permanente rendue le 11 octobre 2005. Dans sa décision, la cour ordonnait, entre autres, à la Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales et à Michel Maheux de cesser et de s'abstenir d'effectuer le placement des parts privilégiées de l'entreprise, de contrats d'investissement ou de toute autre forme d'investissement prévue à l'article 1 de la Loi sur les valeurs mobilières, par tous les moyens, y compris par des lettres et par des sites internet. L'Autorité souligne qu'elle a démontré que Michel Maheux a procédé, par l'entremise de sites internet, au placement de formes d'investissement prévues à l'article 1 de la Loi, sans avoir un prospectus visé par elle.

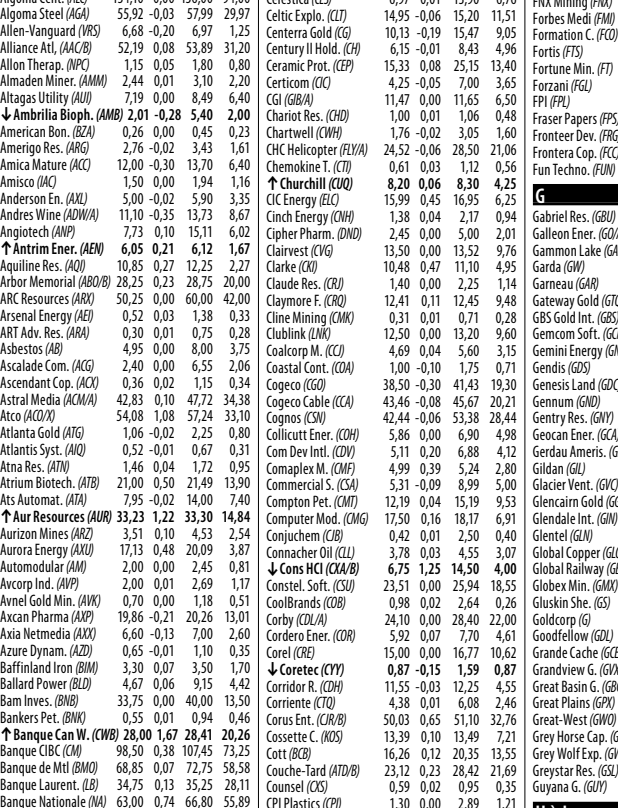
PRESSE CANADIENNE

CONPOREC

INVESTISSEMENT À BÉCANCOUR> La société Conprorec, active dans le compostage, a indiqué hier qu'elle vient de compléter l'acquisition, pour 2,67 millions, de terrains et immeubles situés à Bécancour. Du total, une somme de 1,47 million a déjà été versée et le solde de 1,20 million plus intérêts seront payables un an après la clôture de la transaction. La propriété, vendue par les propriétaires de Parc Industriel Laprade, verra à créer un centre où seront appliquées les technologies environnementales de Conprorec. Celle-ci, basée à Sorel-Tracy, compte présenter son projet de façon détaillée lundi.

PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE TORONTO



FERMETURE 14 137,41 VAR. 1 AN 26,08 % 52 SEMAINES HAUT 14 216,21 BAS 10 956,83 VAR. 1 JOUR 0,97 %

COMMENT LIRE LES COTES FINANCIÈRES

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Dans certains cas, nous privilégions une approche fidèle au langage des journaux. Ainsi, le groupe Jean Coutu est classé sous Jean Coutu. De même, Alimentation Couche-Tard est classé sous Couche-Tard. Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Notre liste inclut tous les titres dont le volume moyen des 60 derniers jours au moment de dresser le fichier était de 100 transactions et plus. La liste est révisée à chaque trimestre. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales sont notées. Société est doublée: nom de l'entreprise et symbole boursier entre parenthèses. Ferm.: cours à l'arrêt des transactions. Ch. net.: indique le changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture. Caractères gras: indiquent une société dont l'action atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. ↑: indique un haut 52 semaines. ↓: indique un bas 52 semaines.

SOCIÉTÉ

Table with columns: Société, Ferm., Ch. net., 52 semaines Haut, 52 semaines Bas. Lists various companies and their stock performance metrics.

Bombardier Marché de 163 millions URAMIN

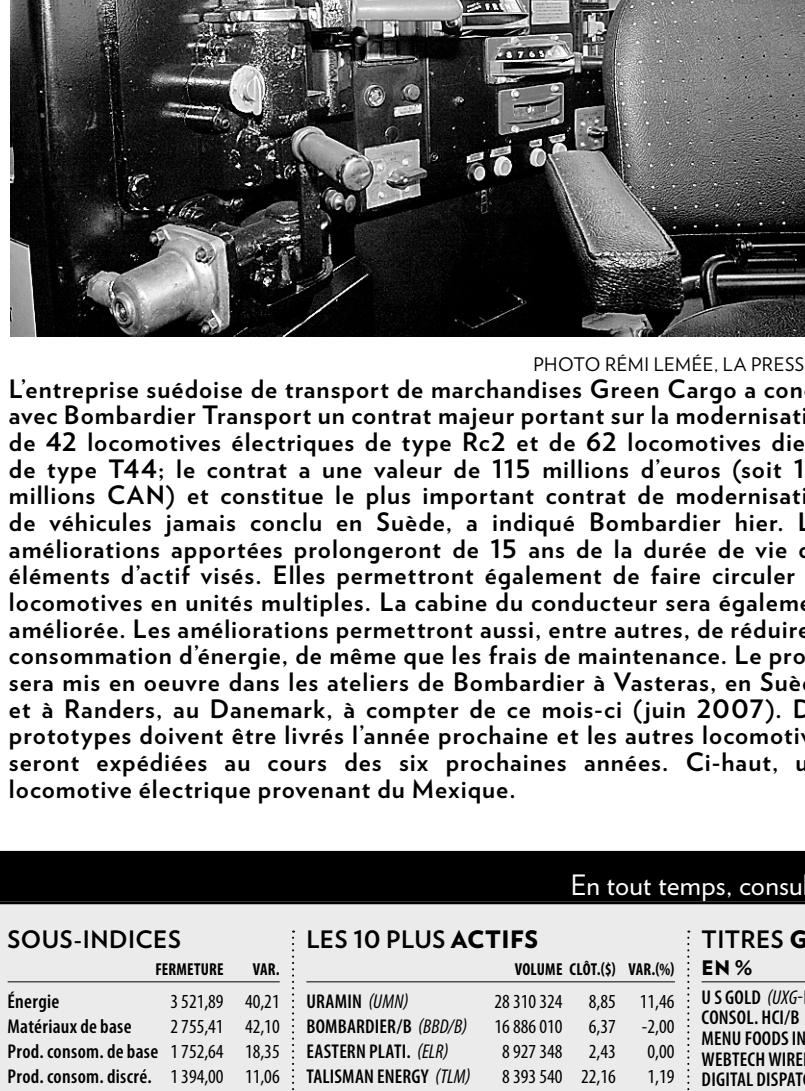


PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

L'entreprise suédoise de transport de marchandises Green Cargo a conclu avec Bombardier Transport un contrat majeur portant sur la modernisation de 42 locomotives électriques de type Rc2 et de 62 locomotives diesel de type T44; le contrat a une valeur de 115 millions d'euros (soit 163 millions CAN) et constitue le plus important contrat de modernisation de véhicules jamais conclu en Suède, a indiqué Bombardier hier. Les améliorations apportées prolongeront de 15 ans de la durée de vie des éléments d'actifs visés. Elles permettront également de faire circuler les locomotives en unités multiples. La cabine du conducteur sera également améliorée. Les améliorations permettront aussi, entre autres, de réduire la consommation d'énergie, de même que les frais de maintenance. Le projet sera mis en oeuvre dans les ateliers de Bombardier à Vasteras, en Suède, et à Randers, au Danemark, à compter de ce mois-ci (juin 2007). Des prototypes doivent être livrés l'année prochaine et les autres locomotives sont expédiées au cours des six prochaines années. Ci-haut, une locomotive électrique provenant du Mexique.

PRESSE CANADIENNE

LES 10 PLUS ACTIFS

Table listing the top 10 most active stocks, including URAMIN, BOMBARDIER/B, EASTERN PLAT, TALISMAN ENERGY, KINROSS GOLD, MANULIFE FINANC, LIONORE MINING, EQUINOX MINERALS, BANQUE ROYALE, and BCE.

SOUS-INDICES

Table showing performance of various market indices such as Énergie, Matériaux de base, Prod. consom. de base, etc.

TITRES GAGNANTS

Table listing top performing stocks like U.S. GOLD, CONSOL. HC/B, MENU FOODS INC, WEBTECH WIRELESS, DIGITAL DISPATCH, and EN S.

TITRES PERDANTS

Table listing stocks that have declined, such as AMBRILIA BIOPHARM, CANADIAN SAT./A, DIVERSIFIED PRIV., NEWFOUNDLAND/A, and SPECTRA GRP.

PARTS DE FIDUCIARIES

Table listing various trust shares and their performance metrics.

À Z

Large alphabetical table listing various companies and their stock performance metrics, including A to Z.

DANS LA LIGNE DE MIRE D'AREVA>

Le groupe nucléaire français Areva propose une OPA amiable de 2,5 milliards US pour la minière UraMin, basée en Afrique du Sud. Les transactions sur le titre d'UraMin ont été brièvement suspendues, hier à la Bourse à Toronto, pour cette annonce. Suivant l'offre de 7,75 \$ US l'action (8,25 \$ CAN) d'Areva et après réinscription de la cote boursière, l'action UraMin gagnait en après-midi 0,53 \$ à 8,47 \$. Le titre a terminé la séance en hausse de 1,15 % à 8,85 \$. Lundi, avant que la société dise être en discussions avec un éventuel acquéreur, le titre se transigeait à 6,95 \$, soit déjà 2,55 \$ de mieux que sa valeur d'un an plus tôt. Le principal actif d'UraMin est le site uraniumifère de Trekkopje, en Namibie, avec d'autres qui en sont à l'étape de la prospection en Afrique du Sud et en République centrafricaine. UraMin «s'inscrit dans la stratégie d'Areva» qui recherche «une augmentation significative de sa production d'uranium à moyen terme», indique un communiqué conjoint. Areva touchera un dédit de 75 millions US si une offre concurrente pour UraMin l'emporte.

PRESSE CANADIENNE

TRANSCONTINENTAL

UN AUTRE JOURNAL EN SASKATCHEWAN> Le groupe Transcontinental poursuit sa croissance dans le sud de la Saskatchewan en achetant le journal The Oxbow Herald auprès de The Oxbow Herald Ltd. pour une somme non précisée. Le Groupe des journaux de Médias Transcontinental possède actuellement huit autres journaux en Saskatchewan et cette acquisition porte à 168 le nombre total de journaux locaux et régionaux que Médias Transcontinental édite au Canada, ce qui représente environ 250 millions d'exemplaires par année, a précisé l'entreprise dans un communiqué hier.

PRESSE CANADIENNE

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur Presseaffaires.com

SOCIÉTÉS EN COMMODITÉ

Table listing various companies in the 'Sociétés en Commodité' section and their stock performance metrics.



CLAUDE PICHER

LA VIE ÉCONOMIQUE

La locomotive Montréal

La région de Montréal, c'est bien connu, est la locomotive économique du Québec. Voici que des chiffres publiés cette semaine par l'Institut de la statistique du Québec montrent que le poids économique de la métropole s'est encore accru depuis neuf ans.

En 2006, la taille de l'économie québécoise, c'est-à-dire l'ensemble de la production de biens et services, se situait à 265 milliards. En termes réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, ce chiffre représente une hausse de 25 % par rapport à 1997. Or, un coup d'oeil attentif sur le produit intérieur brut

représente 36 % de l'économie de la province.

Ce n'est pas tout. Le découpage administratif du Québec comporte des aspects franchement fantaisistes. Laval, qui n'est rien d'autre qu'une banlieue de Montréal même si elle aime bien se donner des airs de grande ville, est considéré comme une région distincte. Trois autres régions, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière, englobent de vastes espaces ruraux, mais leur population, à plus de 70 %, est constituée de banlieusards dont la plupart travaillent à Montréal (les autres offrant localement des biens et services à ces travailleurs).

S'il y a quelqu'un qui aurait de bonnes raisons de chialer, ce ne sont certes pas les régionalistes, mais bien les contribuables montréalais.

(PIB) de chacune des régions du Québec nous apprend que c'est essentiellement la région de Montréal qui tire le reste du Québec vers le haut.

Administrativement, la « région » de Montréal se limite à l'île de Montréal. À elle seule, cette région affiche un PIB de 96 milliards, ce qui n'est pas rien: aux taux de change officiels, l'économie de Montréal se compare à celle d'un pays comme la Roumanie. À l'intérieur du Québec, le poids économique de l'île de Montréal est largement supérieur à son poids démographique. Ainsi, Montréal compte pour 25 % de la population québécoise, mais

Toutes ces « régions », qui dans les faits n'en constituent qu'une seule, l'agglomération de Montréal, connaissent un rythme de croissance économique égal ou supérieur à la moyenne québécoise: 25 % en Montérégie, 27 % sur l'île de Montréal, 33 % dans Lanaudière, 37 % à Laval et un impressionnant 38 % dans les Laurentides. Il est clair que cette poussée n'est pas due à Mont-Laurier ou Saint-Michel-des-Saints, mais à la forte croissance de la couronne nord, de Deux-Montagnes à Repentigny.

Ainsi, la vaste région de Montréal, incluant Laval, la Rive Sud et la couronne nord,

compte pour près de 60 % de l'économie québécoise, et cette proportion est en constante augmentation.

Trois autres régions, l'Outaouais, la Capitale-Nationale, et le Nord-du-Québec, parviennent à devancer la moyenne, mais leur poids demeure négligeable par rapport à celui de Montréal. En aucun cas on ne saurait considérer Québec, encore moins Gatineau, comme des locomotives. Toutes les autres régions traînent la patte, et particulièrement les régions-ressources: la croissance n'atteint que de 14 % sur la Côte-Nord, 12 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 11 % en Mauricie, et des scores anémiques de 4 % et 1 % en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. En neuf ans, c'est pitoyable.

Il est de bon ton, dans certains milieux régionalistes, de rechigner contre Montréal. Il est certainement tentant et facile de comparer la grande métropole à une sorte de monstre parasite qui aspire les ressources et les forces vives des régions.

En réalité, c'est tout le contraire: les régions peuvent se compter chanceuses d'avoir Montréal.

Selon les barèmes nord-américains, le Québec est une société pauvre. Compte tenu de la progressivité de son régime fiscal, 41 % de ses « contribuables » ne paient pas d'impôt. Le financement de tout le système repose donc sur moins de 60 % de la population. D'autre part, le Québec compte peu de riches; seulement 2,6 % des contribu-

bles gagnent plus de 100 000 \$. Dans ces conditions, le gros du fardeau repose sur les épaules des ménages à revenus moyens.

Comme la grande région de Montréal compte pour plus de 60 % de l'économie québécoise, et que son rythme d'expansion est largement supérieur à celui du reste du Québec, les contribuables montréalais à revenus moyens ou élevés, incluant les banlieusards, financent plus que leur part des routes, hôpitaux, écoles et autres services publics en région. En fait, l'agglomération compte 48 % de la population québécoise,

mais le gouvernement québécois y puise 56 % des impôts sur le revenu des particuliers.

Il est loin d'être certain que les Montréalais reçoivent un rendement correct sur leur investissement. Les hôpitaux montréalais figurent parmi les pires de la province, comme le montre le récent classement de *La Presse*, et le réseau routier de la région montréalaise est dans un état épouvantable. S'il y a quelqu'un qui aurait de bonnes raisons de chialer, ce ne sont certes pas les régionalistes, mais bien les contribuables montréalais.

Le PIB des régions du Québec, 2006

	PIB (000\$)	VARIATION DEPUIS 1997 (en%)
Montréal	96 421 823	27
Montérégie	39 018 320	25
Capitale-Nationale	24 810 184	26
Laurentides	13 928 763	38
Chaudière-Appalaches	11 809 231	24
Laval	10 478 183	37
Outaouais	9 132 817	29
Estrie	9 115 340	22
Lanaudière	8 947 603	33
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 663 113	12
Centre-du-Québec	7 296 170	20
Mauricie	7 189 600	11
Bas-Saint-Laurent	5 350 639	14
Abitibi-Témiscamingue	4 388 684	1
Côte-Nord	4 174 040	14
Gaspésie	2 054 034	4
Nord-du-Québec	1 859 366	28
TOTAL	264 637 910	25

Sources: Institut de la statistique du Québec, calculs de l'auteur



CÉLÉBRONS NOTRE 150^e ANNIVERSAIRE

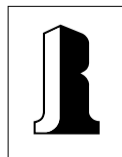
L'OCCASION DE VOUS REMERCIER ET DE CÉLÉBRER

LES RÉALISATIONS JALONNENT L'HISTOIRE ET SE RÉPERCUTENT SANS CESSER SUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR.

L'histoire du Canada et celle de James Richardson & Fils, Limitée sont indissociables. Lorsque James Richardson a fondé l'entreprise qui porte encore son nom, la Confédération n'était pas encore née. De ses modestes débuts en 1857, il a créé une entreprise familiale solidement établie d'un bout à l'autre du pays et au-delà. Il a fondé une entreprise qui a contribué à l'essor du Canada pendant 150 ans.

Bien que la société d'aujourd'hui n'ait plus guère de ressemblance avec l'entreprise individuelle d'exploitation du grain, l'esprit demeure le même... celui d'un fier pionnier qui savait que les possibilités sont illimitées lorsqu'elles sont soutenues par un travail assidu et le désir de réussir.

À nos précieux partenaires d'affaires, à nos clients et aux hommes et aux femmes d'hier et d'aujourd'hui qui ont contribué à bâtir James Richardson & Fils, Limitée et qui nous ont toujours soutenus, nous disons merci. Vos efforts collectifs ont traversé l'épreuve du temps.



JAMES RICHARDSON & FILS, LIMITÉE

FONDÉE EN 1857

et ses sociétés affiliées

JAMES RICHARDSON INTERNATIONAL LIMITÉE | PIONEER GRAIN COMPANY LIMITED | CANBRA FOODS LIMITED | GROUPE FINANCIER RICHARDSON

PARTENAIRES FINANCIERS RICHARDSON LIMITÉE | RICHARDSON CAPITAL LIMITÉE | TUNDRA OIL & GAS LIMITED | LOMBARD PLACE LIMITED